

# STOUMONTINFOS



A l'issue des élections communales du 14 octobre 2018, le nouveau Conseil Communal a été installé le 3 décembre 2018.

INSTALLATION DU NOUVEAU  
CONSEIL COMMUNAL

► p. 6

PROMENADES: CARTE ET  
BALISAGE RENOUVELÉS

► p. 26

100<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE  
DE L'ARMISTICE

► p. 27

FÉVRIER 2019

**Collège communal**

Didier GILKINET <i>Bourgmestre</i>	Moulin du Ruy 87	0474/97.82.33	État civil - Sécurité - Ressources Humaines - Urbanisme - Aménagement du Territoire - Mobilité - Développement Rural - Communication - Jumelage - <a href="mailto:didier.gilkinet@stoumont.be">didier.gilkinet@stoumont.be</a>
Marie MONVILLE <i>1<sup>ère</sup> échevine</i>	Chauveheid 33	0497/15.10.82	Finances - Patrimoine Forestier - Tourisme - Développement économique - Cultes - Supracommunalité - Patrimoine communal - <a href="mailto:marie.monville@stoumont.be">marie.monville@stoumont.be</a>
Tanguy WERA <i>2<sup>e</sup> échevin</i>	Xhierfomont 40	0497/26.87.71	Transition (Énergies, Nature et Environnement, Agriculture, circuits courts...) - Enseignement - Accueil Extra-scolaire - Jeunesse - Culture et Patrimoine culturel - Démocratie participative et Gouvernance - Bien-être animal - <a href="mailto:tanguy.wera@stoumont.be">tanguy.wera@stoumont.be</a>
Albert ANDRE <i>3<sup>e</sup> échevin</i>	La Gleize 18	0495/11.36.88	Travaux - Production et distribution de l'eau - Logement - Sports - Cimetières - <a href="mailto:albert.andre@stoumont.be">albert.andre@stoumont.be</a>
Yvonne VANNERUM <i>Présidente CPAS</i>	Moulin du Ruy 22	0473/58.89.03	CPAS - Affaires sociales - Santé - Aînés - Petite Enfance - Emploi - Égalité des chances - <a href="mailto:yvonne.vannerum@stoumont.be">yvonne.vannerum@stoumont.be</a>

**Conseil communal**

**Conseil de l'Action Sociale**

Didier GILKINET (VE), <i>Président</i>	Moulin du Ruy 87	0474/97.82.33	Yvonne VANNERUM (VE), <i>Présidente</i>	Moulin du Ruy 22	0473/58.89.03
Dominique GELIN, <i>Directrice générale</i>		080/29.26.60	Valérie SIMON, <i>Directrice générale CPAS</i>		080/29.26.85

**Membres du Collège communal :**

**Conseillers CPAS :**

Marie MONVILLE (VE)	Chauveheid 33	0497/15.10.82	Sophie GASPARD (VE)	Borgoumont 5/7	0479/39.88.67
Tanguy WERA (VE)	Xhierfomont 40	0497/26.87.71	Marylène LAFFINEUR (VE)	Hasoumont 53	0496/92.23.30
Albert ANDRE (VE)	La Gleize 18	0495/11.36.88	Frédéric LEFORT (VE)	Biery 27	0494/18.15.04
Yvonne VANNERUM (VE)	Moulin du Ruy 22	0473/58.89.03	Joëlle MARECHAL (VE)	Rue de l'église 35	0498/65.65.88

**Conseillers communaux :**

Vanessa LABRUYERE (VE)	Chevron 56	0498/52.60.48	Etienne LORENT (VE)	Rahier 56	0476/98.45.69
Alexandre RENNOTTE (VE)	Chession 88	0473/87.02.64	Pol PIRON (SD)	Rte de l'Ambève 47	080/78.60.91
Eric DECHAMP (VE)	Moulin du Ruy 84/1	0497/23.38.41	Catherine COLINET (SD)	Heilrimont 9	080/78.63.86
José DUPONT (SD)	Rahier 109	0475/36.71.97	Jürgen BEHLING (SD)	Borgoumont 71	080/78.66.42
Samuel BEAUVOIS (SD)	Xhierfomont 52	0497/76.65.33			
Julie COX (SD)	Chevron 39	0497/37.96.97			
Jeanine LEFEBVRE (SD)	Meuville 39	0476/62.06.67			
Béatrice DEWEZ (SD)	La Gleize 57	0478/66.30.77			

VE : Liste VivrEnsemble

SD : Liste Stoumont Demain

NB : E-mail des Conseillers Communaux et CPAS : [prenom.nom@stoumont.be](mailto:prenom.nom@stoumont.be)

**Services communaux**

Directrice générale	Dominique GELIN	080/29.26.60	<a href="mailto:dominique.gelin@stoumont.be">dominique.gelin@stoumont.be</a>	<b>Office du Tourisme</b>
Assistant Direction - Planu	Sébastien PONCIN	080/29.26.65	<a href="mailto:sebastien.poncin@stoumont.be">sebastien.poncin@stoumont.be</a>	
Population - Permis de conduire	Colette GOFFIN	080/29.26.50	<a href="mailto:colette.goffin@stoumont.be">colette.goffin@stoumont.be</a>	Tél: 080/29.26.80 Fax : 080/29.26.81 <a href="mailto:office.tourisme@stoumont.be">office.tourisme@stoumont.be</a>
Agent constatateur	Flavia TORTOLANI	080/29.26.50	<a href="mailto:flavia.tortolani@stoumont.be">flavia.tortolani@stoumont.be</a>	
Assainissement	Abdenbi FAKHAKH	080/29.26.51 0472/19.13.81	<a href="mailto:abdenbi.fakhakh@stoumont.be">abdenbi.fakhakh@stoumont.be</a>	<b>Bibliothèque</b>
Etrangers - Casiers judiciaires	Flavia TORTOLANI	080/29.26.52	<a href="mailto:flavia.tortolani@stoumont.be">flavia.tortolani@stoumont.be</a>	
Agent technique Travaux	Anne FASOL	080/29.26.53	<a href="mailto:anne.fasol@stoumont.be">anne.fasol@stoumont.be</a>	Nicole BONMARIAGE  080/29.26.89 <a href="mailto:bibliotheque@stoumont.be">bibliotheque@stoumont.be</a>
Agent technique Travaux	Alain LAMBERT	080/29.26.54	<a href="mailto:alain.lambert@stoumont.be">alain.lambert@stoumont.be</a>	
Urbanisme	Cécile MATHIEU	080/29.26.55	<a href="mailto:cecile.mathieu@stoumont.be">cecile.mathieu@stoumont.be</a>	<b>Agence Locale Emploi</b>
Urbanisme	Eliane FONTAINE	080/29.26.56	<a href="mailto:eliane.fontaine@stoumont.be">eliane.fontaine@stoumont.be</a>	
Ressources humaines	Ann-Sophie MOËS	080/29.26.56	<a href="mailto:ann-sophie.moes@stoumont.be">ann-sophie.moes@stoumont.be</a>	Catherine MARTIN <a href="mailto:cathlavenne@hotmail.com">cathlavenne@hotmail.com</a>
Comptabilité	Nicole BONMARIAGE	080/29.26.57	<a href="mailto:nicole.bonmarriage@stoumont.be">nicole.bonmarriage@stoumont.be</a>	
Etat civil - Assistante comptabilité	Nicole MARVILLE	080/29.26.58	<a href="mailto:nicole.marville@stoumont.be">nicole.marville@stoumont.be</a>	
Eau	Patricia CREMER	080/29.26.59	<a href="mailto:patricia.cremer@stoumont.be">patricia.cremer@stoumont.be</a>	
Patrimoine - Taxes - Assurances	Delphine TRIBOLET	080/29.26.61	<a href="mailto:delphine.tribolet@stoumont.be">delphine.tribolet@stoumont.be</a>	
Ecopasseuse - Logement	Christine DETAILLE	080/29.26.62	<a href="mailto:christine.detaille@stoumont.be">christine.detaille@stoumont.be</a>	
Accueil Temps Libre	Martine GROGNARD	080/29.26.63	<a href="mailto:martine.grognard@stoumont.be">martine.grognard@stoumont.be</a>	
PCDN	Anne LEJEUNE	080/29.26.66	<a href="mailto:anne.lejeune@stoumont.be">anne.lejeune@stoumont.be</a>	
Enseignement - Police - Comm.	Marie-Françoise PERAT	080/29.26.66	<a href="mailto:marie.francoise.perat@stoumont.be">marie.francoise.perat@stoumont.be</a>	
Recette régionale	Odile TROCH	080/29.26.67	<a href="mailto:odile.troch@stoumont.be">odile.troch@stoumont.be</a>	
	Jordan HALIN	080/26.26.82	<a href="mailto:jordan.halin@stoumont.be">jordan.halin@stoumont.be</a>	

**Service des travaux**

**Borgoumont 23**

Coordinateur	Christian COLLIENNE	0478/24.21.72	<a href="mailto:christian.collienne@stoumont.be">christian.collienne@stoumont.be</a>
Magasinier garage communal	Roger NEMERLIN	080/78.53.67	<a href="mailto:roger.nemerlin@stoumont.be">roger.nemerlin@stoumont.be</a>
Fontainiers	Benoît LAFFINEUR	0489/61.32.29	et François BIARD 0489/61.31.02
Fossoyeur	Pascal DUMONT	0474/97.82.03	<a href="mailto:pascal.dumont@stoumont.be">pascal.dumont@stoumont.be</a>

**Centre Public d'Action Sociale (CPAS)**

**Route de l'Ambève 45 - Fax 080/29.26.88**

**Police locale**

Directrice générale CPAS	Valérie SIMON	080/29.26.85	<a href="mailto:valerie.simon@stoumont.be">valerie.simon@stoumont.be</a>	Route de l'Ambève 19
Accueil - Administration	Liliane DOYEN	080/29.26.84	<a href="mailto:liliane.doyen@stoumont.be">liliane.doyen@stoumont.be</a>	
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87	<a href="mailto:ariane.bacquelaine@stoumont.be">ariane.bacquelaine@stoumont.be</a>	Inspecteur principal Jean-Philippe LOUIS 080/28.19.40 ZP.StavelotMalmédy.MPStoumont <a href="mailto:@police.belgium.eu">@police.belgium.eu</a>
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86	<a href="mailto:sarah.pastor@stoumont.be">sarah.pastor@stoumont.be</a>	
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83	<a href="mailto:christel.houba@stoumont.be">christel.houba@stoumont.be</a>	

**Stoumobile**

Réservation et conditions	0478/48.00.14 ou 080/29.26.87
---------------------------	-------------------------------

# EDITORIAL

Le second semestre de l'année 2018 a été rythmé par les élections communales et provinciales fixées, comme à l'accoutumée, au deuxième dimanche d'octobre.

L'enjeu local, enjeu de proximité par excellence, intéresse particulièrement les citoyens.

Dans les communes rurales au profil de celle de Stoumont, les interactions ont été riches et nombreuses entre les différents candidats et les citoyens. Cela fait partie de notre identité et de nos particularités.

Au soir du 14 octobre, une majorité s'est dégagée pour le groupe VivrEnsemble avec 8 sièges au Conseil communal et 6 sièges au Conseil de l'Action Sociale pour respectivement 5 et 3 sièges pour le groupe Stoumont Demain.

Le 03 décembre dernier, l'assemblée du nouveau conseil communal a été installée, le pacte de majorité adopté. Ce dernier représente la composition du nouveau Collège communal.

7 nouveaux Conseillers ont intégré le Conseil communal composé de 6 femmes et de 7 hommes. La parité souhaitée par le législateur est pleinement rencontrée.

Le Conseil de l'Action Sociale, composé de 9 membres, a été installé le 15 janvier.

Les nouveaux Collège et Conseil de la Zone de Secours ont été installés début janvier. A titre personnel, je continuerai à en assurer la Présidence jusqu'au terme des deux années, soit le 30 avril 2019.

Enfin, le nouveau Conseil de Police de la Zone pluricommunale Stavelot-Malmedy sera installé en février. Notre commune y sera représentée par le Bourgmestre et par un conseiller de police, issu du conseil communal, à savoir Yvonne Vannerum.

Les derniers mois de 2018 ont, à nouveau, été riches en activités diverses et variées.

En tant que Président de la Zone de Secours 5 Wal, j'ai eu l'opportunité le 07 septembre d'inaugurer officiellement le poste de proximité créé à Lierneux. Ce poste améliorera notamment et sans conteste, le taux de service sur une partie de notre territoire.

Le 09 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, nous avons inauguré sur le Rofthier, une stèle à la mémoire de Rahiétoises et Rahiétois ... conduits au bûcher au début du 17<sup>e</sup> siècle car soupçonnés d'accointance avec le diable ...

Le 11 octobre, le Parc Naturel des Sources et le Fagotin se voyaient décerner par Elia, dans le cadre de l'appel à projet Be-Planet, un prix de € 5000 pour le projet Aliment'action.

Le 21 octobre, Josée, Frank et leur famille inaugurent aux Forges, la roue à aubes entièrement remise à neuf. Un événement largement médiatisé !

Le samedi 10 novembre, et malgré une météo maussade, nous étions une bonne cinquantaine à participer à la ballade organisée dans le cadre de l'inauguration du nouveau balisage et de la nouvelle carte des promenades. Un moment « nature » empreint de beaucoup de convivialité.

Le 24 novembre, la première édition de la Journée de l'Environnement et des Energies, organisée à Chevron, a connu un franc succès. Une action à réitérer !

Le 25 novembre, à noter la troisième organisation du Repair Café, qui connaît un succès grandissant. La programmation du calendrier 2019 est établie.

Le 29 novembre, lors de la dernière séance du Conseil communal de la législature, Etienne Lorent a presté serment en tant que Conseiller de l'action sociale, en remplacement d'Albert André démissionnaire, en raison d'une incompatibilité avec son nouveau mandat d'Echevin. Nous lui souhaitons un excellent travail.

Enfin, le WE des 14 et 16 décembre dernier, l'Administration communale a souhaité assurer son soutien aux activités de solidarité organisées de bien belle façon, par les Associations de Rahier, au profit de « Viva for Live ».

Au nom de l'Administration communale et de son personnel, du Collège et du Conseil communal, du CPAS et de son personnel, du Conseil de l'Action sociale, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une année 2019 riche en rencontres et découvertes, douce et positive !



## SOMMAIRE

- ▶ Actualités communales ..... p. 4
- ▶ Actualité du CPAS ..... p. 21
- ▶ Secours ..... p. 22
- ▶ Maison de Police ..... p. 22
- ▶ Tourisme ..... p. 26
- ▶ Histoire ..... p. 27
- ▶ Environnement ..... p. 30
- ▶ Energie ..... p. 31
- ▶ Journal de la Jeunesse ..... p. 33
- ▶ Sports ..... p. 44
- ▶ Vie associative ..... p. 46
- ▶ Etat civil ..... p. 48
- ▶ Bibliothèque ..... p. 51

**Didier Gilkinet**  
Votre Bourgmestre

### A PROPOS

EDITEUR RESPONSABLE : Didier Gilkinet - COMMUNICATION : Odile Troch - MISE EN PAGE ET IMPRESSION : ExcellePrint  
Photos : ExcellePrint - www.freepik.com

# Actualités communales

## CONSEILS COMMUNAUX

### CONSEIL COMMUNAL DU 31 MAI 2018

Le Conseil décide, par 7 voix pour et 6 abstentions, d'approuver

- les comptes communaux 2017 avec un résultat positif de 1.876.780 euros à l'ordinaire ;
- la modification budgétaire 2018/1 avec un résultat positif de 1.569.046 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour l'achat d'un camion 4x4 tribenne (devis estimatif de 157.500 HTVA).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la nouvelle convention de partenariat entre l'asbl C.R.V.I. et la commune dans le cadre de l'accueil des primo-arrivants.

Il décide, par 8 voix pour et 5 abstentions, d'approuver le cahier des charges pour la location du droit de chasse en forêt communale de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points soumis à l'ordre du jour de l'A.G.

- de l'intercommunale ECETIA du 26 juin 2018
- de la scrl Crédit Social Logement
- de l'intercommunale AQUALIS du 6 juin 2018
- de l'intercommunale C.I.L.E. du 21 juin 2018
- de l'intercommunale TEC Liège-Verviers du 11 juin 2018
- de l'intercommunale ORES du 28 juin 2018
- de l'intercommunale A.I.D.E. du 19 juin 2018
- de l'intercommunale FINIMO du 27 juin 2018
- de l'intercommunale NEOMANSIO du 27 juin 2018

Il décide, à l'unanimité, de confier à l'intercommunale AIVE le soin de lancer un nouveau marché de collecte des déchets ménagers.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention d'occupation précaire entre la commune de Stoumont et M. THIMUS pour la parcelle communale sise à Monthouet d'une superficie de 12 ares jouxtant sa propriété.

### CONSEIL COMMUNAL DU 12 JUILLET 2018

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver la délibération du C.P.A.S. du 24 mai 2018

- approuvant le compte de l'exercice 2017 ;
- approuvant la modification budgétaire 2018/1.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer la subvention

- 2018 de 7.500 euros au C.M.H.
- 2018 de 1.050 euros à l'association Extratrail
- 2016 de 1.350 euros au FC Chevron

Il décide, par 9 voix pour et 4 abstentions, d'approuver le règlement complémentaire en matière de police de roulage pour l'application d'une interdiction de stationner du côté droit dans le sens Moulin du Ruy vers Exbomont aux abords de la salle des fêtes de Moulin du Ruy.

Il décide, à l'unanimité, de modifier les statuts de l'association de projet « Parc naturel des Sources » et de désigner les 5 conseillers communaux pour siéger dans le comité de gestion.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de partenariat entre la commune de Stoumont et le Royal Syndicat d'Initiative de la Gleize.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre la commune de Stoumont et la Province de Liège portant sur la réalisation, la maintenance et la promotion d'un réseau vélo points-nœuds.

Il adopte, à l'unanimité, le rapport annuel de rémunérations 2017 des mandataires.

### CONSEIL COMMUNAL DU 27 AOÛT 2018

Le Conseil, décide à l'unanimité, d'octroyer les subventions 2018 aux comités et associations tel qu'il est prévu au budget, à charge pour eux de fournir les documents nécessaires.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver

- la modification budgétaire 2018/1 de la Fabrique d'église de Stoumont ;
- le budget 2019 de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 8.045 euros ;
- le budget 2019 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 2.738 euros ;
- le budget 2019 de la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 3.104 euros ;
- de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 13.624 euros ;
- de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 5.998 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente groupée de bois marchands le vendredi 5 octobre 2018 à Remouchamps.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la constitution d'une servitude de passage au profit de la commune de Stoumont et grevant les fonds sur les parcelles 3ème division section A 1132 S et W à Rahier en vue d'élargir le chemin d'accès au cimetière de Rahier.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le bail emphytéotique par l'asbl Communauté du hameau de Ruy au profit de la commune de Stoumont en vue de l'aménagement de convivialité favorisant la nature et la mobilité douce.

Il approuve, à l'unanimité, les points inscrits à l'ordre du jour de l'A.G. du 26.09.2018 de l'intercommunale NEOMANSIO.

## CONSEIL COMMUNAL DU 4 OCTOBRE 2018

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver

- le compte 2017 de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 9.628 euros.
- la modification budgétaire 2018/1 de la Fabrique d'église de Chevron.
- le budget 2019 de l'église protestante d'Aywaille avec une intervention communale de 2.102 euros.

Il approuve, à l'unanimité, le cahier des charges et le mode de passation du marché pour l'achat d'une épandeuse (devis estimatif de 34.000 euros HTVA).

Il approuve, à l'unanimité, le cahier des charges et le mode de passation du marché pour les travaux d'entretien des voiries par enduisage dans le cadre du PIC 2017-2018 (devis estimatif de 182.387 euros HTVA).

Il approuve, à l'unanimité, la convention cadre de service avec l'Intercommunale IMIO pour un nouveau système de gestion électronique du courrier.

Il approuve, à l'unanimité, la vente d'emprises de terrains à Chevron et à La Gleize à la société ORES en vue d'y construire 3 cabines électriques (2 à Borgoumont et 1 aux Forges).

Il décide, à l'unanimité, d'adopter la mise à jour du plan d'aménagement forestier des bois communaux de Stoumont rédigée par le SPW Département nature et forêts.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement de la redevance sur le changement de prénom pour les exercices 2018 et 2019.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le marché portant sur l'accord cadre de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française.

## CONSEIL COMMUNAL DU 7 NOVEMBRE 2018

En suite à l'interpellation citoyenne de Mr Michel MALET, concernant la sécurité des habitants de la commune en cas d'incident nucléaire majeur, et l'application à la commune de l'AR portant fixation du plan d'urgence nucléaire et radiologique pour le territoire belge, Monsieur le Président D.GILKINET, proposera au prochain Conseil communal une motion afin de déclarer Stoumont « commune qui dit non au nucléaire ».

Le Conseil décide, par 7 voix pour, 1 contre et 5 abstentions, d'approuver la modification budgétaire 2018/2 avec un nouveau résultat positif de 1.514.657 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur la modification budgétaire de l'église protestante d'Aywaille.

Il décide, par 7 voix pour et 6 contre,

- d'approuver le pourcentage de couverture du coût-vérité de 105 % pour les déchets ménagers et assimilés de l'exercice 2019.

- d'adopter le règlement sur la taxe pour l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés dans le cadre du service ordinaire de collecte pour l'exercice 2019.

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente de bois de chauffage le 9 novembre à « La Vieille Forge » à Chevron.

Il approuve, à l'unanimité, l'ordre du jour de

- l'A.G. du 22 novembre 2018 de l'intercommunale ORES ;
- l'A.G. du 28 novembre 2018 de l'intercommunale CILE.

Il approuve, à l'unanimité, de marquer son accord sur les termes de la convention à passer entre le C.P.A.S. et la Commune concernant la mise à disposition du logement de transit aménagé dans le bâtiment communal sis à Chevron n° 38.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le montant estimé du marché pour l'acquisition d'un véhicule pick-up (25.639 euros HTVA).

## CONSEIL COMMUNAL DU 29 NOVEMBRE 2018 ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Le Président du C.P.A.S. donne lecture

- du rapport annuel relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la commune ;
- de la note de politique générale 2019 ;
- du budget 2019.

## CONSEIL COMMUNAL DU 29 NOVEMBRE 2018

Le Conseil décide, par 8 voix pour, 2 abstentions et 3 contre, d'approuver la motion pour la fermeture immédiate des réacteurs nucléaires de Tihange 2 et Doel 3 et le respect du calendrier prévu pour la sortie du nucléaire en 2025.

Il décide, à l'unanimité, de désigner M. Etienne LORENT en qualité de conseiller de l'Action sociale en remplacement de M. Albert ANDRE.

Il décide, à l'unanimité d'approuver le budget du C.P.A.S. avec une prévision de recettes de 1.056.816 euros et une prévision de dépenses de 1.048.631 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le montant estimé de 167.986 euros HTVA pour des travaux d'entretien des voiries par enduisage dans le cadre du PIC 2017-2018.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'itinéraire et la convention proposée par l'association européenne pour le passage de la route d'Artagnan sur la commune de Stoumont.

## CONSEIL COMMUNAL DU 3 DECEMBRE 2018

Le Président donne lecture de l'arrêté du Gouverneur validant les élections communales du 14 octobre 2018 et proclamant élus

- 8 conseillers pour la liste VivrEnsemble : Didier GILKINET, bourgmestre, Marie MONVILLE, échevine, Tanguy WERA, échevin, Albert ANDRE, échevin, Yvonne VANNERUM, présidente CPAS, Vanessa LABRUYERE, Eric DECHAMP, Alexandre RENNOTTE

Conseillers suppléants : Sophie GASPARD, Frédéric LEFORT, Marylène LAFFINEUR, Bernard LEGRAND, Bernadette ABRAS

- 5 conseillers pour la liste Stoumont Demain : José DUPONT, Gaëtan DEPIERREUX, Julie COX, Jeanine GASPARD, Samuel BEAUVOIS

Conseillers suppléants : Béatrice DEWEZ, Amélie CHOFFRAY, Pol PIRON, Eloïse BODSON, Catherine COLINET, Daniel LAMBOTTE, Frédéric LECRENIER, Jürgen BEHLING

M. Gaëtan DEPIERREUX renonçant à son mandat, il sera remplacé par Mme Béatrice DEWEZ.

Il est procédé aux prestations de serment, à la formation du tableau de préséance et à la formation des groupes politiques.

Il est procédé à l'élection de plein droit des conseillers de l'Action sociale et à l'élection d'un conseiller au Conseil de police.

Le Conseil décide, avec 8 voix pour et 5 contre, d'approuver la délégation de pouvoir au Collège communal pour choisir le mode de passation et fixer les conditions de marché

- pour les dépenses relevant du budget ordinaire ;
- pour les dépenses relevant du budget extraordinaire inférieures à 15.000 euros HTVA.

## CONSEIL COMMUNAL DU 13 DECEMBRE 2018

Le Conseil décide, par 8 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, d'approuver le budget communal 2019 avec une prévision de recettes de 7.611.573,41 euros et de 6.085.105,26 euros en dépenses, soit un boni de 1.526.468,15 euros, le budget

extraordinaire étant équilibré à 1.756.500 euros.

Il est donné lecture du règlement de l'arrêté relatif à la délibération du 4 octobre 2018 par laquelle le Conseil a établi la redevance sur le changement de prénom.

Vu le code de l'eau, notamment les articles R304 et suivants insérés par l'arrêté du Gouvernement wallon du 1er décembre 2016 en matière d'assainissement public du volume de l'eau produit,

Le Conseil décide, par 9 voix pour et 2 abstentions, - de ne pas conclure de contrat de service d'assainissement avec la S.P.G.E.

- de maintenir l'autonomie communale en matière d'assainissement collectif et de gestion publique de l'assainissement autonome

- de prendre en charge les missions visées aux articles D222/1 et D255 §1, 1° du code de l'eau

- de fixer le montant de la prime communale à l'installation ou à la réhabilitation d'un système d'assainissement individuel.

Un courrier explicatif sera envoyé aux citoyens.

Le Conseil décide, par 7 voix pour et 4 contre,

- d'établir pour l'exercice 2019 une redevance sur la consommation d'eau distribuée au départ d'une distribution publique

- d'instaurer une tarification de l'eau comportant une redevance annuelle par compteur, avec 3 tranches réparties en volumes de consommations annuelles.

Le C.V.D. Coût-Vérité de Distribution, est fixé à 2,55 euros/m<sup>3</sup>.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'adhérer à la convention ayant pour objet la fourniture de fondants chimiques dans le cadre de la centrale d'achats organisée par la Province de Liège.

**Albert ANDRE**  
Echevin

## INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAL

### LUNDI 03 DÉCEMBRE 2018 PRESTATION DE SERMENT DES CONSEILLERS COMMUNAUX

« Je jure fidélité au Roi, à la Constitution et aux lois du Peuple belge »

Quelques mots de notre Bourgmestre adressés à chacun des futurs conseillers avant leur prestation de serment ...

**José** : le 14 mars prochain, tu signeras 30 années de présence ininterrompue au sein de l'assemblée du Conseil communal. Cela témoigne de la passion que tu portes à notre commune. Homme de dossiers, tu souhaites désormais axer ton action sur l'avenir des générations futures. Puisses-tu nous partager le fruit de ta réflexion !

**Albert** : si tu n'es plus le doyen de cette assemblée ..., tu es et reste indiscutablement le sage du groupe VivrEnsemble,

*mettant toujours en avant l'intérêt collectif de l'équipe ! Le défi que tu relèves aujourd'hui est important et en parfaite cohérence avec notre vision de préparer l'avenir.*

**Yvonne** : après 12 années d'échevinat dans des matières diverses, tu matérialiseras désormais ton attention et ton sens de l'Autre, au travers de la Présidence du CPAS !

**Marie** : ton implication et ton engagement lors de cette première mandature t'ont fait grandir tant sur le plan communal que sur le plan provincial. Et te voici aujourd'hui 1ere Echevine !

**Samuel** : deuxième mandat pour toi, Samuel ! Puisse ton intérêt pour la culture, pour la nature et pour les matières en lien avec la convivialité, nourrir nos échanges !

**Tanguy** : ton premier mandat Tanguy ! Tu es le benjamin de notre assemblée. Je suis convaincu que tes convictions rimeront avec force de propositions !



José DUPONT



Didier GILKINET



Albert ANDRE



YVONNE VANNERUM



MARIE MONVILLE



Samuel BEAUVOIS



Tanguy WERA



Vanessa LABRUYERE



Eric DECHAMP



Alexandre RENNOTTE



Julie COX



Jeannine LEFEBVRE



Béatrice DEWEZ

retrouves l'assemblée du Conseil communal, avec voix délibérative cette fois ! Merci déjà de mettre tes compétences et toute ta sensibilité aux matières environnementales et à la transition en général, au service de notre assemblée !

**Vanessa** : première expérience pour toi aussi Vanessa ! Tu aimes les défis. Les premières années de cette législature te permettront d'appréhender mieux encore une réalité que tu as déjà côtoyée, en préparation de ta prochaine intégration au Collège Communal.

**Eric** : après 2 années de Présidence du CPAS, tu

**Alexandre** : comme tu aimes à le dire, c'est le mandat de l'apprentissage pour toi, Alex ! Puisse ta jeunesse, ton regard neuf et ta vision d'entrepreneur dynamiser le débat et alimenter notre réflexion !

**Julie** : tu es la nouvelle cadette du groupe Stoumont Demain ! Puisse tes souhaits d'être à l'écoute et d'apporter des idées nouvelles, se traduire également en ce lieu !

**Jeannine** : tu es donc la doyenne de cette nouvelle assemblée. Du conseil de l'Action Sociale, te voici au Conseil communal et c'est un peu le retour à la maison, pour toi qui a travaillé au sein de l'Administration.

**Béatrice** : tout comme pour ta sœur Jacqueline, ton papa Georges aurait certainement été fier de te voir intégrer le conseil communal ! Ton expérience dans le contrôle de gestion trouvera certainement matière à discussions dans les dossiers dont nous débattons.

## PHILIPPE GOFFIN SE RETIRE DE LA VIE POLITIQUE

### DISCOURS PRONONCÉ PAR LE BOURGMESTRE

*Cher Philippe,*

*Je souhaite mettre à profit cette séance d'installation pour t'adresser ces quelques mots.*



*Il y a maintenant 12 ans, tu « tronquais » votre épicerie de village, contre une écharpe scabinale.*

*Je me remémore encore notre toute première rencontre en tête à tête (nous nous connaissions à peine), rencontre à la fois instructive et ... festive ... le soir même, décision était prise, tu nous rejoignais !*

*Tu disais : oui les défis sont importants mais qu'est-ce que c'est exaltant ! Que de chemin parcouru !*

*Ce soir, une page se tourne pour toi, Philippe. Tu clôtures ainsi un chapitre important de ta vie et comme tu l'as souvent dit, un chapitre qui compte.*

*Cette décision, nous l'avons respectée. Elle est en parfaite cohérence avec ce que tu nous avais annoncé, dès le départ de ton engagement.*

*Ton départ n'est pas synonyme de lassitude ou d'une quelconque désillusion, bien au contraire. Tu es et tu restes passionné par notre commune, ses villages et hameaux et ses habitants.*

*Fort de ton expérience engrangée et de ta connaissance minutieuse de notre commune, nous sommes d'ailleurs très heureux du soutien que tu continueras à nous assurer et de ta future implication dans l'une ou l'autre commission que nous mettrons sur pied.*

*Cher Philippe,*

*Ce soir, j'ai envie de te dire : quel beau parcours !*

*12 années d'un investissement sans faille et d'un engagement sans temps compter, dans des matières diverses que tu ne connaissais pas et que tu as progressivement appréhendées!*

*12 années d'omniprésence en notre Maison commune, qui ont fait de toi un véritable référent apprécié au sein de l'administration, en témoigne la réception « surprise » te réservée ce matin, par le personnel employé !*

*12 années productives en terme de concrétisations, du Rosier à Lorcé ... concrétisations pas toujours alignées avec*

*tes ambitions et ta vision, il est vrai confrontées aux « affres » de la priorisation budgétaire !*

*12 années d'un travail d'équipe, d'une approche collective empreinte d'écoute et de respect !*

*12 années de nombreux bons moments partagés, moments de rires, moments de riches échanges, moments de mutuel soutien dans les plus difficiles périodes ...*

*12 années au cours desquelles tu as poursuivi tes engagements dans l'associatif de Rahier, ton village, véritable lieu d'enracinement.*

*12 années au cours desquelles j'ai eu le grand plaisir de sceller l'union de vos trois filles, avec pour résultante la naissance de vos 7 petits-enfants !*

*12 années, sur un plan plus personnel, de moments de complicité, d'échanges téléphoniques à rallonge, d'échanges de courriels, de partage de ressentis, d'after's « conseils de police » où nous refaisons le monde, de déjeuners du vendredi à la boulangerie, de cacahuètes dévorées, sans oublier notre mémorable périple à Saint-Hubert ...*

*Cher Philippe,*

*Si tu es un peu susceptible ... avec un non-verbal en lien avec le verbal (on ne peut pas se tromper), tu es un homme de cœur et de convictions. Toujours prêt à défendre ton point de vue mais sans jamais omettre d'écouter les autres !*

*Et si tout n'a pas toujours été simple et facile, je suis convaincu que la balance +/- est largement positive !*

*Je sais combien ce moment est chargé d'émotions mais je sais aussi combien tu pars serein, passant le flambeau avec le sentiment du travail accompli.*

*Ce soir, je voudrais simplement te dire merci. Merci pour ces 12 années et merci pour le jusqu'aboutisme affiché jusqu'à ce jour, dans la gestion de tes dossiers !*

*Merci déjà pour ton indéfectible soutien à venir !*

*Tu te doutes que je ne puis terminer ces quelques mots sans deux petits « clin d'œil ». Permits-moi tout d'abord de te remettre ce premier présent ... car durant ces 12 années, tu nous as « emprunté » des « bics » en tout genre ... !*



*Ce second présent pour tenter à nouveau de te sensibiliser à l'importance d'un outil essentiel pour notre région ... le CMH !*

*Merci à toi Philippe et belle et longue route pour la suite !*

*Ceci étant, je suis particulièrement heureux de prêter serment en tant que Bourgmestre entre tes mains !*

*Didier*

# LE 03 DÉCEMBRE 2018, LE CONSEIL COMMUNAL NOUVEAU A ÉTÉ INSTALLÉ !

## DISCOURS PRONONCÉ PAR LE BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Après le Beaujolais, le Conseil nouveau est installé ! Le renouvellement des assemblées est toujours un moment particulier dans la vie de chaque commune et ce, tant pour les mandataires que pour les membres du personnel communal et les citoyens.

Ce 03 décembre, nous faisons partie des 5200 mandataires qui ont prêté serment en Wallonie.

Le Collège et le Conseil présentent désormais un profil largement actualisé. Au niveau du Collège, à noter le retour d'Albert et l'arrivée de Tanguy ... Au niveau du Conseil, à noter l'arrivée de Vanessa, Jeannine, Béatrice et Julie pour le côté féminin et d'Éric et Alexandre pour le côté masculin..., soit un renouvellement de plus de 50% !

La parité souhaitée par le législateur est parfaitement rencontrée à Stoumont !

Le plus jeune conseiller, Tanguy, est âgé de 28 ans et la doyenne, Jeannine, est âgée de 72 ans. L'ensemble des conseillers présente une moyenne d'âge de 49,5 ans.

Je préside cette assemblée depuis maintenant 12 années. Je souhaiterais profiter de cette séance d'installation pour rappeler toute l'importance de la sérénité dans les débats, échanges et travaux. Je compte particulièrement sur chacune et chacun d'entre nous.

Si, sur certains dossiers, pour certains projets, nos approches, nos paradigmes, nos valeurs peuvent être différents, le respect de l'autre dans les échanges n'en reste pas moins essentiel ! Le respect des personnes, le respect dans les prises de parole, le respect au travers du langage,....

Tous, nous avons été élus et nous représentons les citoyens de Stoumont. A nous de nous montrer dignes de la confiance qu'ils ont placée en nous !

La répartition interne des matières scabinales entre les membres du Collège est facultative. Elle ne représente donc pas une délégation des compétences. Elle a pour unique but de simplifier la mission du Collège dans le quotidien et de désigner un référent tant pour les services communaux que pour les habitants. **Toutes les décisions restent collégiales, le Collège communal veillant à leur transversalité.**

La répartition des attributions pour cette nouvelle législature est la suivante :

**Bourgmestre-Didier GILKINET**

Sécurité, Etat Civil, Ressources Humaines, Communication, Urbanisme, Aménagement du Territoire, Mobilité, Développement Rural, Jumelage

**1<sup>er</sup> Echevin-Marie MONVILLE**

Finances, Patrimoine Forestier, Tourisme, Développement économique, Cultes, Supracommunalité

**2<sup>e</sup> Echevin-Tanguy WERA**

Transition (Energies, Nature et Environnement, Agriculture, circuits courts, ...), Enseignement, Accueil extra-scolaire, Jeunesse, Culture et Patrimoine culturel, Démocratie participative et Gouvernance

**3<sup>e</sup> Echevin-Albert ANDRE**

Travaux, Production et Distribution de l'Eau, Logement, Sports

**Présidente du CPAS-Yvonne VANNERUM**

Ainés, Santé, Petite Enfance, Emploi, Egalité des chances et Affaires Sociales

Le Collège communal se réunira en principe chaque vendredi matin. Il débutera dès 08h30 par une réunion hebdomadaire avec le chef du service des travaux pour ensuite poursuivre l'analyse des dossiers à huit clos.

Le groupe VivrEnsemble poursuivra dans la voie de la transparence, impulsée au cours des deux précédentes législatures.

C'est ainsi que, chaque vendredi après-midi, les dossiers portés à l'ordre du jour et examinés en matinée par le Collège seront mis à disposition de l'ensemble des conseillers pour consultation et ce, petit rappel, durant les heures ouvrables.

Le Collège communal veille à l'exécution des décisions du Conseil. Il est responsable devant lui de la gestion de notre commune (depuis par exemples, la tenue des registres, en passant par le suivi des marchés publics ou l'application des règlements divers).

Le Conseil dispose, quant à lui, des attributions les plus larges telles par exemples, le vote du budget et de ses modifications, le vote du compte, le vote des taxes communales, la vente de bois marchands et de chauffage ou encore la passation de certains marchés publics.

En tant que conseillers, nous disposons de droits et d'obligations et notamment :

- d'un droit de regard sur tout acte ou pièce qui concerne l'administration
- d'un droit d'initiative pour faire ajouter préalablement à la réunion de notre Conseil l'un ou l'autre point à l'ordre du jour
- d'un droit de consultation des points portés à l'ordre du jour
- d'un droit de poser des questions écrites ou orales pour tout objet qui concerne le territoire de notre commune
  - d'un droit de visiter les services communaux

Si nous disposons de droits, nous avons aussi des devoirs et notamment un devoir déontologique essentiel : celui d'observer une nécessaire réserve et un respect du secret professionnel par rapport à l'ensemble des informations auxquelles nous avons accès, le tout encore plus renforcé aujourd'hui par le RGPD.



Toutes les modalités d'exercice de ces droits et devoirs seront précisées dans le règlement d'ordre intérieur en lien avec le fonctionnement de notre assemblée que nous vous proposerons prochainement à l'adoption.

Les droits doivent en effet pouvoir s'exercer mais de manière organisée et dans le respect du travail des divers services communaux.

Pour faciliter la communication, chacune et chacun d'entre nous disposera d'une adresse électronique communale propre. Elle est opérationnelle dès ce jour et sera communiquée à l'ensemble des services communaux ainsi qu'aux citoyens.

Le Conseil se réunira en moyenne une fois par mois et chaque fois que nécessité se fera sentir. La convocation du Conseil communal est une des prérogatives du Collège.

Reste un acteur incontournable de notre assemblée : Dominique, notre Directrice générale. Elle est titulaire d'un grade légal et dispose d'un statut propre, réformé en 2013.

Chef du personnel, elle est non seulement garante de la continuité mais aussi et surtout garante de la légalité des actes et décisions tant du Collège que de notre Conseil.

Par ailleurs, elle veille à la bonne préparation et à la complétude des dossiers qui sont présentés à l'ordre du jour mais est aussi responsable de la rédaction des procès-verbaux de nos réunions.

Notre Directrice générale remplira également un rôle central dans l'élaboration et l'opérationnalisation du Plan Stratégique Transversal que nous construirons et vous présenterons dans les prochains mois.

Enfin, pour mémoire, les séances du Conseil communal sont publiques. C'est d'ailleurs une condition sine qua non de validité. Je profite donc de votre présence nombreuse ce soir, pour vous inviter à assister à nos débats mensuels et à vous intéresser ainsi de près à la vie de notre commune, en vous rappelant au passage l'existence de votre droit d'interpellation.

Chers membres du Conseil communal,

Voici, en quelques mots, le cadre, notre cadre contextualisé !

Une nouvelle législature commence ...

Stoumont est notre commune. Notre cadre de vie est particulièrement privilégié. Tous, nous souhaitons le préserver et le valoriser. Notre engagement et notre présence, ici ce soir, témoignent de tout l'intérêt que nous lui portons.

Nous aurons le privilège et l'opportunité de travailler ensemble durant les six prochaines années.

Je formule le vœu d'un travail collectif fructueux. Je formule le vœu que chacun d'entre nous puisse vivre, au travers de ce mandat, une expérience riche sur tous les plans et particulièrement sur le plan humain car notre commune, c'est avant tout ses citoyens, son personnel et ses partenaires !

Je terminerai en paraphrasant Alain Juppé, je le cite : **« Faire de la politique, c'est en permanence travailler pour et avec les autres. Comprendre leurs problèmes et leurs attentes, savoir les écouter et les aider, savoir aussi leur expliquer ce que l'on veut faire et les contraintes qui pèsent sur l'action, leur donner confiance, les entraîner dans un projet collectif dont ils comprennent la nécessité et dont ils espèrent recueillir les fruits, voilà le cœur du métier politique ».**

Je vous remercie pour votre présence, pour votre attention. Sur un plan plus personnel, je remercie ma famille et mes proches, mon groupe, mes amis et les citoyens pour leur confiance et leur soutien.

Bonne route, bon travail, succès et épanouissement à toutes et tous !

Je vous propose, au nom de cette nouvelle assemblée, de prendre le verre de l'amitié !

**Didier Gilkinet**  
Bourgmestre

## LE 29 NOVEMBRE, ETIENNE LORENT A PRESTÉ SERMENT EN TANT QUE CONSEILLER DE L'ACTION SOCIALE



C'est en tant que représentant du groupe VivrEnsemble qu'Etienne a presté serment le 29 novembre lors de la dernière séance du Conseil communal de la législature 2012-2018.

Etienne remplace, au sein du Conseil de l'Action Sociale, Albert André démissionnaire en raison d'une incompatibilité liée directement avec son nouveau mandat d'Echevin.

Une première expérience qui lui permettra d'appréhender la vie dans notre commune, sous un angle différent, celui de sa réalité sociale.

Nous lui souhaitons un excellent travail au sein de cette importante institution que représente plus aujourd'hui que hier encore, le Centre Public d'Action Sociale.

## CE 15 JANVIER, LE NOUVEAU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE A ÉTÉ INSTALLÉ !

Le 15 janvier dernier, conformément aux dispositions en vigueur, les nouveaux conseillers de l'Action Sociale ont prêté le serment suivant, entre les mains du Bourgmestre et en présence de la Directrice générale du CPAS :

**«Je jure de m'acquitter fidèlement des devoirs de ma charge»**

*Comme l'a rappelé le Bourgmestre, le rôle important de cette institution que représente le Centre Public d'Action Sociale n'est plus à démontrer.*

*Participer activement au Conseil de l'Action Sociale permettra à chacun des membres d'appréhender le territoire de la commune sous l'angle de sa réalité sociale.*

*Nous leur souhaitons à toutes et tous un excellent travail, sous la Présidence d'Yvonne Vannerum !*

**Didier Gilkinet**  
Bourgmestre



Yvonne Vannerum  
Sophie Gaspard  
Marylène Laffineur  
Frédéric Lefort  
Joëlle Maréchal  
Etienne Lorent  
Pol Piron  
Catherine Colinet  
Jürgen Behling

### Rappel : Tarifs des documents d'identité belges (au 01/01/2019) :

- **Carte d'identité** : 19 € et Kid's : 6.4 € / Demande urgente (J +2) : 87 € si demande avant 15 h
- **Permis de conduire** : 23 € et Permis de conduire international : 19 €
- **Passeport adulte** : 75 € / Demande urgente (J +1) : 255 € si demande avant 15 h
- **Passeport enfant** : 45 € / Demande urgente (J+1) : 225 € si demande avant 15 h

### RAPPEL : exigences pour les photos d'identité :

- Les photos doivent être **récentes (max 6 mois)**, en couleur.
- Le fond doit être clair et régulier.

- La bouche doit être fermée avec une expression neutre (pas de large sourire).
- Le visage doit être dégagé, droit et de face sans ombres ni reflets ni surexposition.
- Les yeux doivent être totalement visibles (pas de mèche de cheveux devant ou trop près). Attention aux montures de lunettes ! Options : pas de lunettes ni foulard, ni écharpe, ni survêtement à capuche (le cou doit être dégagé).

Plus d'infos : [www.photopasseport.be](http://www.photopasseport.be)

A noter que pour les enfants de moins de 6 ans, les critères sont quelques peu allégés à savoir la position et l'expression du visage (voir ci-dessous).



## LE BREXIT ET VOTRE DROIT DE SÉJOUR

Le 29 mars 2017, le Royaume-Uni a communiqué sa décision de quitter l'Union européenne et il ne fera donc plus partie de l'Union européenne à compter du 30 mars 2019. Cette décision n'aura pas seulement d'importantes répercussions sur les citoyens de l'Union qui résident actuellement au Royaume-Uni, mais aussi sur les Britanniques qui résident dans un Etat membre de l'Union européenne. L'objectif de l'accord de sortie est de préserver au mieux les droits acquis des Britanniques et des membres de leur famille qui résident déjà en Belgique.

Les négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne sur les conditions de sortie sont encore en cours. Une version provisoire de l'accord de sortie a été publiée par la Commission européenne en novembre 2018. Des accords partiels ont déjà été conclus sur des sujets importants. Il convient cependant de souligner que tant que l'accord complet n'a pas été approuvé, l'Office des Etrangers ne peut fournir aucune garantie sur les droits et obligations des citoyens. **Les informations suivantes sont dès lors provisoires et peuvent encore faire l'objet de modifications à la suite des négociations.** C'est pourquoi l'Office des Etrangers ne peut, pour l'heure, pas encore répondre aux questions concernant des dossiers individuels.

Pendant la phase de transition, allant du 30 mars 2019 au 31 décembre 2020, pratiquement rien ne change pour les citoyens britanniques. Durant cette période, les Britanniques

conserveront leur droit de libre circulation et de séjour, mais ils devront pouvoir présenter un document de voyage en cas de contrôle aux frontières.

Les Britanniques et les membres de leur famille ayant fait usage en Belgique du régime de libre circulation des personnes avant le 1er janvier 2021 devront se procurer une nouvelle carte de séjour. Ces personnes seront identifiées pendant la phase de transition sur la base des données reprises dans le Registre national. Une lettre leur sera personnellement adressée, leur demandant de se présenter au service communal de leur lieu de résidence pour obtenir un nouveau titre de séjour faisant référence au Brexit, afin de garantir les droits qui leur sont octroyés par l'accord de sortie. Leurs droits en tant qu'employé ou indépendant seront associés à ce titre de séjour. Tout le monde doit s'inscrire d'ici la mi-2021.

S'ils remplissent certaines conditions, les membres de la famille qui n'avaient pas rejoint le bénéficiaire de l'accord de sortie avant le 1er janvier 2021 peuvent toujours le faire selon les anciennes règles.

L'accord de sortie permettra également à deux autres groupes de bénéficier de l'ancien régime, à savoir les travailleurs frontaliers britanniques résidant dans l'Union européenne avant le 1er janvier 2021 et les ressortissants britanniques qui avaient déjà prévu un traitement médical dans l'Union européenne avant cette date. Les ressortissants britanniques qui n'ont pas fait usage du régime de libre circulation des personnes avant le 1er janvier 2021 ou qui ne peuvent prouver y avoir recouru, seront considérés à partir

de cette date comme des ressortissants de pays tiers. Les droits d'accès et de séjour de ces personnes feront partie des négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne à partir du 30 mars 2019.

### **The Brexit and Your Right of Residence**

On 29 March 2017, the United Kingdom announced its decision to leave the European Union and will therefore no longer be part of the European Union as of 30 March 2019. This decision will have a significant impact not only on the European Union citizens currently residing in the United Kingdom, but also on British citizens residing in a European Union Member State. The purpose of the Withdrawal Agreement is to safeguard as much as possible the acquired rights of the British citizens and their family members already residing in Belgium.

The negotiations between the United Kingdom and the European Union on the conditions of withdrawal are still ongoing. A provisional draft of the Withdrawal Agreement was published by the European Commission in November 2018. Partial agreements have already been concluded on important topics. Nonetheless, it is important to point out that as long as the full agreement has not been reached, the Immigration Office cannot guarantee the rights and obligations of the citizens. **The following information is therefore provisional and may be modified as a result of the ongoing negotiations.** For this reason, the Immigration Office is not yet able to answer questions about individual files.

In the transition phase, from 30 March 2019 to 31 December 2020, British citizens will see virtually no change. Throughout

this period, the British citizens will retain their right of free movement and residence, but must always be able to present their travel documents in case of border control.

British citizens and their family members who have exercised their right of free movement of people in Belgium before 1 January 2021 will need a new residence card. During the transition phase, these persons will be identified on the basis of the data from the National Register. They will be sent a personalised letter asking them to go to the municipal administration of their place of residence to obtain a new residence permit referring to the Brexit, in order to guarantee the rights granted to them by the Withdrawal Agreement. Their rights as employee or self-employed people will be linked to this residence permit. Everyone has to be enrolled by mid-2021.

If they meet certain conditions, family members who had not joined the beneficiary of the Withdrawal Agreement before 1 January 2021 can still do so under the old rules.

The Withdrawal Agreement will also allow two other groups to benefit from the old regime, namely British frontier workers residing in the European Union before 1 January 2021 and British nationals who had already planned medical treatment in the European Union before that date. British citizens who will not have exercised their right of free movement of people before 1 January 2021 or who cannot prove they used it, will be considered as third country nationals from that date onwards. The rights of entry and residence of these persons are part of the negotiations between the United Kingdom and the European Union starting on 30 March 2019.

## ASSAINISSEMENT

### **MISE EN PLACE DE LA GESTION PUBLIQUE DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME (GPAA) À PARTIR DU 1ER JANVIER 2019**

Comme nous vous l'annonçons dans un courrier envoyé fin décembre 2018, le Décret du 23 juin 2016 (M.B. 08/07/2016) et l'Arrêté du Gouvernement wallon du 1er décembre 2016 (M.B. 29/12/2016) ont apporté d'importantes modifications au Code de l'Eau.

Il en résulte une mise en place obligatoire de la gestion publique de l'assainissement autonome (GPAA).

- L'objectif premier est **de garantir le bon fonctionnement des systèmes d'épuration individuelle (SEI).**

#### Comment ?

En responsabilisant le particulier qui assure lui-même le suivi de l'épuration de ses eaux usées, et ceci, en lui permettant de bénéficier d'un encadrement technique et financier fiable.

La Commune de Stoumont gère son propre réseau d'eau, de la production en passant par la distribution jusqu'à l'assainissement des eaux usées. Dans l'objectif de

conserver un réseau d'eau communal de qualité au bénéfice des Stoumontois, **la Commune a décidé de conserver une approche globale et de proposer ce nouveau service de GPAA à partir du 1er janvier 2019**, l'année 2018 ayant été consacrée à la mise en place du service au sein de l'Administration communale.

**La gestion publique de l'assainissement autonome des eaux usées est proposée à tous les citoyens qui paient le coût-vérité assainissement (CVA).** Le CVA, représentant le coût de l'épuration des eaux usées, n'est actuellement pas d'application pour les personnes disposant d'un système d'épuration individuelle agréé par la Région Wallonne ET ayant obtenu une exonération. Il sera mis d'office fin à cette exonération à partir du 1er janvier 2022.

De nombreux avantages se concrétisent pour les citoyens concernés par la GPAA :

- Prime pour l'installation ou la réhabilitation d'un système d'épuration individuelle (SEI) avec une intervention financière de la Commune.
- Entretien : intervention financière de la Commune.
- Information : mise en place d'un service d'information et d'assistance aux particuliers.

- Vidange : prise en charge financière de la Commune.
- Suivi et contrôle : intervention technique et/ou financière des organismes d'assainissement agréés.

**Pour toute information complémentaire concernant la mise en place de la GPAA, vous pouvez contacter notre service Assainissement.**

**Flavia TORTOLANI**

080 292 652

flavia.tortolani@stoumont.be

Les lundis : de 13h30 à 16h.

Les mardis et jeudis : de 8h30 à 12h30.

## PERSONNEL

### SERVICES ADMINISTRATIFS : ANN-SOPHIE MOËS A PRESTÉ SERMENT LE 09 NOVEMBRE 2018 !

A l'initiative du Collège, Ann-Sophie Moës, employée au Service Urbanisme et Aménagement du Territoire, a été proposée à la mise en stage en vue de sa nomination, en septembre 2017.

Conformément au statut administratif, au terme d'une année de stage ponctuée d'une évaluation positive, Ann-Sophie a été nommée à titre définitif, par le Conseil communal, lors de sa séance du 04 octobre.

Le 09 novembre dernier, cette nomination a été ponctuée par la prestation de serment officielle d'Ann-Sophie, en présence de notre Directrice générale et des membres du Collège communal.

Ce moment est un moment particulier et toujours empreint d'une certaine émotion.

Une belle opportunité pour le Collège Communal de témoigner la reconnaissance de l'Administration communale à Ann-Sophie, au service de la population stoumontoise depuis 10 ans déjà.

Après un parcours dans le secteur privé, notamment au sein d'un bureau d'avocats spécialisés en matière urbanistique, Ann-Sophie a rejoint l'équipe communale en janvier 2008.

Après avoir partagé son temps de travail entre le service Etat Civil et le service Urbanisme, Ann-Sophie consacre désormais l'entièreté de son temps de travail aux matières urbanistiques, en duo avec sa collègue Eliane.

Ces matières complexes et en constante évolution nécessitent à la fois rigueur et analyse objective de chaque demande. Et c'est là que la notion de « service au public » prend tout son sens.

Nous souhaitons à Ann-Sophie de continuer à s'épanouir au sein de l'équipe communale ainsi qu'un excellent travail au service de notre commune et de tous ses habitants !

**Didier Gilkinet**

Bourgmestre

En charge des Ressources Humaines



### LE 11 JANVIER 2019, C'EST AU CHÂTEAU DE RAHIER QUE NOTRE BOURGMESTRE S'EST ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DANS LE CADRE DE L'AN NEUF

*Chers membres du personnel, chers vous tous, bonsoir,*

*Pas de neige ni de gel à l'horizon ! Nos préposés du service des travaux et notre nouvel Echevin, pourront pleinement profiter de cette soirée en notre compagnie.*

*Au nom de Valérie et de Sébastien, des membres du Collège, du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale, c'est un réel plaisir que de vous adresser ces quelques mots*

*ce soir, dans le cadre de notre traditionnelle réception de Nouvel An.*

*Votre participation nombreuse, à nouveau nous réjouit et nous en remercions vivement.*

*Petite nouveauté cette année : nous avons souhaité élargir l'invitation à l'ensemble des mandataires de ces trois dernières législatures. Merci à celles et ceux qui ont souhaité y répondre positivement.*

*Tout d'abord, permettez-moi, de souhaiter à chacune et chacun ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches, une année nouvelle riche de sens à vos yeux, une année nouvelle alignée avec vos espérances, une année nouvelle toute en zénitude et en santé !*

Permettez-moi de nous souhaiter une année nouvelle empreinte de solidarité et de sérénité !

Le rideau s'est définitivement refermé sur 2018 ...

Rythmée par les élections communales, l'année 2018 a été une année quelque peu 'mouvementée' pour bon nombre d'entre nous.

Cette période n'est pas toujours confortable et nous vous remercions pour tout le travail accompli en pareilles circonstances.

Le 3 décembre dernier, le Collège et le Conseil ont été renouvelés et installés. Le nouveau Conseil d'Action Sociale sera, quant à lui, mis en place dès ce mardi 15 janvier.

Si nous sommes bien conscients que les mandataires ne sont que 'de passage', nous sommes, par ailleurs, convaincus que vous êtes les garants de la continuité, de la stabilité et de la neutralité !

Soyez certains que nous comprenons parfaitement que ces renouvellements ne rencontrent pas nécessairement toujours l'adhésion de chacune et chacun d'entre vous.

Quoi qu'il en soit, c'est ensemble, que durant les six prochaines années, nous travaillerons, au bénéfice de notre commune et de tous ses habitants.

Chers vous tous,

L'année 2019 annonce une nouvelle mandature et avec elle, de nombreux et nouveaux défis.

Avec le Programme Stratégique Transversal qui guidera l'action communale tout au long de cette législature, le travail commun prendra plus de sens encore !

Ensemble, relevons ces défis ! Et que notre engagement mutuel en soit la clé de la réussite !

Ceci étant, cette soirée représente toujours également une belle opportunité pour l'Administration communale et le CPAS de féliciter et remercier ses jubilaires. Cette année, ils sont au nombre de 16, à savoir :

Au niveau de nos écoles :

- Avec 10 ans d'ancienneté : Aline Werner
- Avec 20 ans d'ancienneté : Marie-Ange Mathias
- Avec 30 ans d'ancienneté : Yvette Clesse

Au niveau du CPAS :

- Avec 10 ans d'ancienneté : Marie-Christine Godefroid, Kim Touch et Valérie Simon
- Avec 25 ans d'ancienneté : Ghislaine Gengou et Catherine Noël

Au niveau de l'Administration communale :

- Avec 10 ans d'ancienneté : Lucienne Boutet, Ann-Sophie Moës, Patricia Cremer, Colette Goffin, Anne Lejeune, Philippe Constant et Christian Collienne
- Avec 25 ans d'ancienneté : Frédéric Constant

Félicitations à toutes et tous, merci pour votre fidélité à l'institution communale, merci pour votre implication et votre engagement dans vos missions et tâches respectives et bonne continuation dans la suite de votre carrière !

En 2018, Ann-Sophie Moës a été nommée à titre définitif, par le Conseil communal. Ann-Sophie est aujourd'hui attachée à 100 % au service Urbanisme.

Par ailleurs, Aurore Pirnay, Isabelle Jehanson, Cécile Mathieu, Flavia Tortolani et Jean-Yves Magain ont rejoint nos équipes au cours de l'année 2018.

Nous vous souhaitons un excellent travail et un plein épanouissement parmi nous !

Enfin, un d'entre nous est parti à la retraite dans le courant de l'année 2018 et ce, avec 36 ans d'ancienneté, je cite : Dominique Pierlot.

Dominique, je vais laisser le soin à Philippe, qui a eu l'opportunité de travailler en proximité avec toi au cours de ces dernières années, de t'adresser quelques mots.

### Discours prononcé par Philippe Goffin

Dominique,

Je t'avais déjà fait un petit mot, il y a un peu plus d'un an, pour ta « prépension ». Aujourd'hui, c'est plus sérieux, puisque, officiellement, tu es pensionné de la commune de Stoumont, et ce depuis le 01/09/2018.

Après 36 ans de très bons et de très loyaux services, puisque tu remplissais les conditions, tu as décidé de te retirer sur les rives du Roannay.

Mais, refaisons, si tu le veux bien, ce parcours, si long et pourtant si vite passé.

Tu commences comme cuisinier à l'hôtel du cheval blanc à Remouchamps. Tu y restes quelques années puis une opportunité se présente à toi. La commune de Stoumont organise un examen en vue de recruter un ouvrier polyvalent. Tu réussis brillamment cette épreuve, organisée par Monsieur Donneaux, le père du commissaire voyer actuel et le collège communal, présidé par Georges Legrand t'engage.

Tu commences le 01er février 1983, tu n'es pas certain de la date, mais nous pourrions facilement la vérifier, elle correspond me dis-tu à la date de naissance d'un de nos jeunes ouvriers : Benoît Laffineur.

Dominique se souvient que, alors qu'il faisait son premier travail, le dégageant du talus depuis le Moulin Mignolet jusque Chession, il avait croisé Gilbert qui allait montrer son fils, le petit Benoît, à son beau-père.

A l'époque, on allait travailler avec sa voiture et, on mettait ses outils dans le coffre : tronçonneuse, débrousailluse, tondeuse et bidons d'essence !

Très vite il devient chauffeur et fait équipe avec Jules Grolet. C'était le temps où on laissait le tractopelle sur le chantier et on revenait tous les deux en camion, c'était convivial. Le matin, on emportait des jerricanes pour un éventuel plein.



Une autre période, commence encore pour notre Dominique au début des années 2000. Il ne sait plus la date exacte, mais c'est au moment où Jean-Yves Dumont est entré à la commune. Il devient fontainier avec Pierre Thonus.

Enfin, en 2012, il accède au grade de **CONTREMAÎTRE**. C'est à cette période, évidemment, que je l'ai mieux connu.

Pendant cinq ans, je lui ai téléphoné tous les jours, souvent plusieurs fois et à n'importe qu'elle heure. Jamais je ne l'ai senti « dérangé » Nous avons sillonné routes et chemins. Je peux aujourd'hui vous avouer que, malgré mes réticences, il n'hésitait pas à emprunter des chemins peu, voire pas du tout carrossables. Des chemins privés, sans doute.

Nous avons rencontré de nombreux Stoumontois et, j'ai toujours vu Dominique, souriant, cherchant la solution idéale à leurs demandes, tout en ménageant le plus possible le budget communal.

Il était disponible, attentif, respectueux et bienveillant envers la population. N'est-ce-pas là, les qualités essentielles que l'on attend d'un employé des services publics.

Pour terminer j'en reviens au début de ce petit mot. Dominique est sans doute un bon cuisinier : on a tous goûté ses excellents galets. Mais c'est aussi un fin gastronome. En 5 ans nous avons eu quelques occasions, trop rares, de diner ensemble. Il connaît les bons plats et il sait en distinguer les saveurs et les arômes. Il sait aussi déguster un bon verre de vin, mais avec une extrême modération ; ce qui n'est pas trop grave il se trouvait toujours bien un convive autour de la table pour être moins modéré.

Merci Dominique pour tout ton travail, et merci pour ton investissement au profit des Stoumontois.

Merci Dominique ! Après ce long et fructueux chapitre parmi nous, nous te souhaitons encore de vivre de très nombreux bons moments, dans cette nouvelle étape de vie.

Avant de clôturer, je souhaiterais au nom du Collège remercier :

- les représentants de notre Maison de Police, du DNF ainsi que Colombar et le Père Wille, pour leur présence
- l'ensemble des bénévoles pour leur précieux soutien tout au long de l'année
- les membres du personnel qui se sont investis dans l'organisation et la préparation de cette soirée
- les Amis de l'Ancien Château, fidèles au poste
- Philippe qui a poursuivi son action de coordination

Je terminerai ces quelques mots en vous partageant une citation de René Char, poète et résistant français, je le cite :

**« Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque. A te regarder, ils s'habitueront ».**

Très belle année 2019 à toutes et tous !

Profitez de ces instants !

**Didier Gilkinet**  
Bourgmestre



## LE DÉNEIGEMENT DE LA COMMUNE

Nous ne connaissons plus les hivers d'antan, ce que nous pouvons parfois regretter, la pluie et le brouillard s'invitent régulièrement et nous apportent bien d'autres désagréments notamment au niveau des filets d'eau, des ruisseaux, des avaloirs obstrués, des grilles emportées, ...

Nos services de déneigement sont cependant bien organisés et ont déjà réalisé quelques interventions. Notre voirie se compose de 37 kms de routes régionales qui sont entretenues et dégagées par les services de la Région Wallonne. Il reste alors quelques **490 kilomètres de routes et chemins communaux, d'importances diverses**. En période hivernale, une douzaine d'ouvriers, répartis en deux équipes, de façon à couvrir plus de 16 heures d'intervention ininterrompue, se tiennent prêts à intervenir sept jours sur sept en cas de neige ou de verglas. Nos ouvriers communaux se mettent en route dès 4h30 le matin sur les deux camions équipés d'un épandeur de sel et de lame chasse neige et les deux tracteurs équipés de lame chasse neige.

Bien entendu, cette équipe et ces quatre véhicules, ne peuvent intervenir sur l'ensemble du réseau en même temps. Des priorités ont été établies selon l'importance du trafic sur nos routes.

Nous comprenons très bien que chacun aimerait avoir 'son' trajet traité dès le matin mais cependant cela reste impossible. D'autre part, des chutes successives de neige, un dégel suivi d'un nouveau gel, une alternance de pluie et de neige sont autant d'éléments qui engendrent des difficultés supplémentaires. Tout comme le salage de routes

peu fréquentées ne donne pas les mêmes résultats que sur une route à plus grand trafic.

Conduire un camion équipé d'une lame de déneigement sur un sol glissant n'est pas un jeu d'enfant. En effet, le moindre obstacle caché sur le côté de la route peut bloquer un côté de la lame et faire pivoter le camion sur un axe. Une autre difficulté pour ces chauffeurs est de faire du **slalom entre les voitures stationnées sur les bords des routes ou dans les villages**. Merci de penser, quand la neige ne vous en empêche pas, de garer votre voiture le plus loin possible de l'axe de la route. Merci aussi de veiller à **entretenir vos haies** qui empêchent parfois le passage avec un véhicule équipé d'une lame de déneigement.

Notre Ardenne n'est pas la montagne, mais ceux qui y habitent savent qu'il est possible d'y avoir quelques jours, parfois même quelques semaines, de conditions hivernales. Equipons donc nos véhicules en conséquence ou acceptons de ne pas nous déplacer durant ces quelques jours difficiles.

Nous sommes conscients que certains habitants peuvent, selon leur heure de départ et leur situation géographique, éprouver des difficultés avant de rejoindre les grands axes. Chacun doit cependant savoir que les services communaux de déneigement sont au travail, que la commune est vaste et peu peuplée et que les services de déneigement ou d'épandage ne pourraient être partout à la fois. Nous n'en sommes pas là mais « mieux vaut prévenir que guérir ».

**Albert André**

Echevin des Travaux

## COMMISSIONS

### APPEL PUBLIC À LA POPULATION EN VUE DE COMPLÉTER LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Depuis 2006, notre commune a concrètement démarré son Opération de Développement Rural (ODR). Le programme (PCDR) a été approuvé par la Région Wallonne le 8 juillet 2010. Selon la définition du décret (MB du 03/09/1991), le PCDR consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel.

La Commission Locale de développement Rural (CLDR) est l'organe participatif du PCDR.

La première réunion de la CLDR s'est tenue le 21 septembre 2007. Il s'agit d'un organe consultatif dont la mission consiste

à répondre à toutes les demandes d'avis et au besoin à s'exprimer d'initiative, à dresser les axes directeurs et le cadre d'un projet de programme de développement rural. Enfin, elle est associée à toutes les phases d'élaboration, de réalisation, de suivi, de mise à jour et de révision du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Suite aux élections communales d'octobre 2018, la composition de cette commission (comme des autres commissions communales) doit être revue, à tout le moins dans sa représentation politique.

Cette période est donc une occasion de faire un nouvel appel à candidatures à l'ensemble de la population stoumontoise afin de pourvoir à la fonction de membre de cette commission. La commission se veut représentative des milieux économiques, socio-professionnels et culturels de la commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge et de genre de sa population.

Les candidatures doivent être envoyées à l'attention du Collège communal **au plus tard le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019**.

### Elles comprendront au minimum :

- les noms, prénom et coordonnées du candidat (adresse, téléphone, e-mail...)
- les motivations et intérêts que le candidat représente soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association, dans ce cas le mandat de cette association sera joint à la candidature.

Adresse : Collège communal de Stoumont – Route de l'Amblève, 41 – 4987 – Stoumont ou par courriel à l'adresse: [administration.communale@stoumont.be](mailto:administration.communale@stoumont.be)

Etre membre de la CLDR, est donc un engagement bénévole et citoyen.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter :

- Didier GILKINET, Bourgmestre, en charge du Développement Rural
- Cécile MATHIEU, agent communal, Secrétaire de la CLDR au 080/29.26.55
- Site Internet : [www.stoumont.be](http://www.stoumont.be) à la rubrique PCDR.

**Didier GILKINET, Bourgmestre**  
en charge du Développement Rural.

## CCATM : URBANISME ET CITOYENNETÉ

La commission consultative d'aménagement du territoire et mobilité est l'outil de participation citoyenne focalisé sur l'urbanisme et la mobilité. La CCATM permet aux citoyens de participer à l'urbanisme et façonner le cadre de vie paysager sur notre commune.

Durant les 3 dernières années le cadre de travail a grandement été modifié par l'introduction du nouveau Code de Développement du Territoire (CoDT) qui remplace l'ancien code, le CWATUP. Le CoDT redéfinit le cadre dans lequel, en autres choses, les permis de construction sont délivrés dans notre commune. En particulier, le CoDT définit de nouvelles missions pour la CCATM qui renforcent le rôle des citoyens dans les décisions administratives des communes.

Au-delà de l'aspect réglementaire, le CoDT est un outil de développement de notre région avec une vision à long terme décrite dans le schéma de développement du territoire (SDT). En ce qui concerne pour l'aménagement du territoire, le SDT vise à préserver et valoriser, soutenir une urbanisation et des modes de production économes en ressources. A noter que cet objectif vise à réduire l'utilisation de terrains pour le bâti à 6km<sup>2</sup>/an d'ici 2030 et zéro à l'horizon 2050. La conversion de sol déjà utilisée sera privilégiée. Pour information au niveau de la Wallonie, la consommation de sol est actuellement de 12,7km<sup>2</sup>/an.

Dans ce nouveau cadre, la CCATM est amenée à rendre des avis sur un nombre étendu de sujet qui touchent à l'urbanisme. Ces avis sont importants et ont un impact réel sur l'évolution de notre cadre paysager. Ils sont en majorité suivi par le Collège communal pour ce qui concerne les projets privés, moins pour les projets publics.

Par conséquent, le nombre de projets soumis à l'avis de la CCATM a fortement augmenté. Elle s'est donc organisée pour y faire face en mettant en place des outils d'évaluation de projets : grille d'analyse, cadre référentiel (RBSR), recommandations régionales.

Le travail s'est aussi concentré sur l'aspect visuel en privilégiant une intégration harmonieuse, sociale des nouveaux projets dans le cadre existant en privilégiant l'action dans un contexte collaboratif avec le Collège communal et le service d'Urbanisme.

En ce qui concerne la mobilité, l'enquête sécurité initiée par la CCATM il y a 12 mois a abouti. Les recommandations lancées par la CCATM et la CLDR ont été approuvées par le Collège et feront l'objet d'aménagements sur nos routes durant le printemps prochain. La présentation de ces aménagements a été faite le 12 septembre 2018. Le contenu de cette présentation est disponible sur le site de la commune.

L'avenir est riche en potentiel de développement paysager: relevons en particulier la charte paysagère en cours de définition par le parc naturel des sources. La participation citoyenne est importante car en plus de l'aspect de veille et collaboration, les avis aident réellement le pouvoir communal dans ces décisions.

La CCATM, tout comme les autres commissions citoyennes, sera renouvelée dans les prochains mois.

L'équipe actuelle présente depuis la mise en place en 2008 sera majoritairement renouvelée car la Région wallonne limite, très justement, la participation à deux mandats consécutifs.

Nous invitons cordialement nos citoyens à répondre à l'appel à candidature que le Collège publiera et à joindre la CCATM pour poursuivre et étendre la participation citoyenne afin de contribuer à façonner notre cadre de vie et paysager.

**Bernard Goffart,**  
pour la CCATM

## APPEL À CANDIDATURE POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature (disponible à l'accueil de l'administration et sur le site internet) contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

**Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège communal dans les délais suivants : du 04.02.2019 au 05.03.2019 inclus,**

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

**Toute demande de renseignement est adressée à Madame Eliane FONTAINE, service urbanisme, au 080/29.26.56 – [eliane.fontaine@stoumont.be](mailto:eliane.fontaine@stoumont.be)**

## JUMELAGE

## JUMELAGE STOUMONT - VAL D'ARMANCE : APPEL AUX CANDIDATS



*En 2018, très belle atmosphère avec le soleil pour témoin !*

Depuis 2005, la Commune de Stoumont est jumelée avec la Commune d'Ervy-le-Chatel, appartenant à la Communauté de Communes du Val d'Armanche.

Nos deux communautés se rencontrent annuellement en alternance, une année en France, la suivante en Belgique.

Cette année 2019, nous recevrons nos amis français les 28, 29 et 30 juin prochains.

Dans ce contexte, le Comité du Jumelage organisera un repas-rencontre au printemps prochain. Des informations pratiques suivront. N'hésitez pas à nous rejoindre, il est ouvert à toutes et tous !

Nous vous rappelons que le jumelage n'est pas un cercle fermé réservé à quelques-uns. Il s'agit bien au contraire d'une organisation ouverte à toutes et tous !

Dans ce cadre, si vous êtes intéressés à tisser des liens d'amitié franco-belge, n'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre !

Si l'idéal est de pouvoir accueillir en famille, le Comité est également intéressé par des candidat(e)s disponibles en journée pour véhiculer et accompagner nos hôtes aux activités programmées.

Notre Président, Etienne Gelai, se tient à votre disposition pour toute précision (0474/72 30 16).

**Didier Gilkinet**

Bourgmestre

En charge du Jumelage

## COMMERCE ÉQUITABLE

Ce 28 septembre 2018, notre commune a été reconnue « commune du commerce équitable ». Nous avons enfin reçu le titre ainsi qu'une magnifique plaque pour officialiser l'événement.

Après plusieurs années de travail, nous sommes récompensés. Maintenant, plusieurs commerces (horéca ou autres) de la commune peuvent vous proposer des produits issus du commerce équitable. De plus, chaque année, les amis de l'ancien château de Rahier organisent un petit déjeuner.

### Mais que représente le commerce équitable ?

C'est un moyen efficace et durable de lutter contre la pauvreté dans le sud, c'est complémentaire à la

coopération au développement, cela permet aux petits producteurs de s'autonomiser et de prendre leur avenir en main. Le commerce équitable s'appuie sur trois piliers du développement durable : 1) un prix minimum garanti et des relations commerciales respectueuses du producteur pour le volet économique. 2) des conditions de travail décentes et enfin 3) des critères environnementaux stricts de produits à la fois bio et équitables. Mais le commerce équitable c'est aussi soutenir la production agricole durable, privilégier les produits locaux via les circuits courts.

Acheter équitable est devenu un geste facile. Il y a maintenant des produits équitables pour tous les goûts et tous les budgets. Alors n'hésitez plus que ce soit pour manger, faire un cadeau ou faire découvrir les produits, achetez des produits du commerce équitable.

Yvonne Vannerum

**CANTINE MOBILE**  
LES VENDREDIS | DE 12H À 14H PRIX LIBRE

**SOUPE DE SAISON**  
PARTOUT DANS LA COMMUNE DE  
**STOUMONT**

UNE TIRELIRE SERA MISE À DISPOSITION POUR CEUX QUI SOUHAITENT PARTICIPER  
INFOS AUPRÈS DE LIONEL : 0473 / 73.37.92 - LIONEL.RENAUD@LATEIGNOUSE.BE

WWW.LATEIGNOUSE.BE

DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU SERVICE D'INSERTION SOCIALE DE LA TEIGNOUSE  
EN PARTENARIAT AVEC LE CPAS DE STOUMONT

**solumob**  
volontaires asbl

**Transport et accompagnement**  
*Personnes handicapées,  
personnes à mobilité réduite,  
personnes malades valides.*

*Service agréé toutes mutuelles*  
Service disponible du lundi au vendredi entre 8h et 18h (selon les disponibilités des bénévoles et le weekend sur demande)  
**Réservations minimum 48h à l'avance.**

**Rejoindre une équipe de volontaires motivés**

Vous êtes motivé ? Vous aimez conduire ? Vous avez du temps à consacrer ? Vous voulez aider les gens ?  
*Devenez chauffeurs accompagnateurs bénévoles dans une équipe dynamique et chaleureuse.*

Pour plus d'informations sur les conditions et les besoins en volontariat, rendez-vous sur [www.solumobvolontaires.be](http://www.solumobvolontaires.be) ou contactez la coordinatrice, Cindy Bertijn, au 0470.89.16.70.

**Info@solumobvolontaires.be**  
0493.40.74.20 (Bruxelles) - 081.39.11.98 (Région Wallonne)  
[www.solumobvolontaires.be](http://www.solumobvolontaires.be)

### LE GROUPE D'APPUI DE PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT

Il s'agit d'un groupe de discussion et d'action autour de la consommation. Il a pour but de permettre à tous de faire face aux problèmes de gestion de la vie quotidienne comme lire ses factures, établir un budget du ménage équilibré, connaître ses droits et ses devoirs...

Une après-midi tous les 2 mois, des travailleurs sociaux accueillent de manière conviviale les participants et organisent avec eux des animations autour de la consommation et du surendettement avec parfois l'intervention de personnes extérieures comme un avocat, un assureur, un banquier...

Des sorties extérieures sont également proposées : visite d'une exposition, des « Restos du cœur »...

L'accent est mis sur la prévention du surendettement et a donc une action complémentaire à celle des services de médiation de dettes qui constitue l'aspect curatif de ce surendettement.

La participation à ce groupe de discussion est libre. Vous pouvez contacter l'assistante sociale pour plus de renseignements.

**Responsable : Mme Sarah PASTOR, assistante sociale**  
**Tel: 080/29.26.86**

### NOUVEAU TRANSPORT SOLIDAIRE : LA CENTRALE DES MOINS MOBILES MOBILE'EST EST À LA RECHERCHE DE CHAUFFEURS BÉNÉVOLES.

Dans peu de temps, les personnes les moins valides, les plus âgées et les plus défavorisées de la Commune de Stoumont pourront bénéficier d'un transport à bas prix en plus des services déjà proposés par notre service Stoumobile.

Certaines personnes ont difficilement accès aux transports en commun et, ayant un revenu limité, n'ont pas toujours la possibilité d'avoir recours aux taxis classiques.

Cela concerne principalement les personnes âgées ainsi que les personnes en situation précaire qui désirent se rendre dans leur famille, chez le médecin, au supermarché, chez un ami, profiter d'une sortie culturelle...

Pour augmenter la mobilité de ces personnes et leur permettre ainsi de sortir de leur isolement social, la Commune de Stoumont en collaboration avec les communes de Waimès, Malmedy, Trois-Ponts et l'asbl Taxistop a mis en place une Centrale des Moins Mobiles (C.M.M.): Mobile'Est. Il s'agit d'automobilistes bénévoles disponibles certains jours ou pendant quelques heures qui prennent en charge ces déplacements.

Les demandes sont coordonnées par un service téléphonique. C'est là l'objectif de cette Centrale des Moins Mobiles qui se chargera de mettre en contact les chauffeurs bénévoles et les Stoumontois éprouvant des difficultés pour se déplacer et bénéficiant d'un revenu modéré. L'objectif est de permettre à tous de garder une vie sociale active !

L'asbl Taxistop a lancé cette initiative qui est déjà présente dans plusieurs communes en Wallonie et depuis plus de 30 ans en Flandre

La C.M.M Mobile'Est est à la recherche de chauffeurs bénévoles. Elle invite donc toutes les personnes intéressées

à se manifester. Si vous avez du temps à offrir ainsi qu'un véhicule en ordre, n'hésitez pas à prendre contact avec le CPAS de Stoumont. Vous déterminez vous-même les horaires durant lesquels la cellule administrative de la CMM peut vous contacter pour effectuer des trajets.

Vous êtes bien sûr toujours libre. En général, vous serez prévenu à l'avance afin de pouvoir organiser votre agenda. Les trajets généralement demandés sont destinés à accompagner les personnes à faire leurs courses ou se rendre à divers rendez-vous (chez le coiffeur, rendez-vous médical, visite familiale,.....). Vous pouvez effectuer un aller simple ou un aller/retour et décider d'attendre ou pas les personnes que vous transportez.

En devenant bénévole, vous améliorez directement la qualité de vie des habitants de votre Commune. De plus, le bénévolat vous permet de rester actif et d'augmenter votre réseau de connaissances.

Cette activité est réalisée à titre bénévole mais vous percevrez une indemnisation au km et des assurances adéquates dont une assurance Omnium pour les trajets réalisés dans le cadre de Mobile'Est.

#### Info et inscription :

Valérie Simon au 080.29.26.85 ou [valerie.simon@stoumont.be](mailto:valerie.simon@stoumont.be)  
Où ? Route de l'Ambève 45, 4987 Stoumont



## AVIS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Vous souhaitez vous déplacer pour une visite en famille, du loisir, un RDV médical, ... vers un hôpital Liégeois ou vers les communes de Clavier, Ouffet, Hamoir, Comblain, Ferrières, Werbomont, Aywaille ou Stoumont.

### Nous avons la solution

Voyagez à bord d'un véhicule adapté conduit par un chauffeur qualifié pour un tarif démocratique de 3€ maximum le trajet. Et si vous avez plus de 65 ans et que vous possédez un abonnement TEC, les transports sont gratuits !

N'attendez plus et contactez-nous au 086/219.640.

A votre service,  
Le Forum de la Mobilité  
Un souffle d'autonomie  
Grand Rue 24  
6940 Barvaux S/O



# Zone de secours 5 W.A.L.

## PRÉVENTION LORS DE VOS MANIFESTATIONS TEMPORAIRES

La Zone de Secours 5 W.A.L. souhaite rappeler à la population et aux organisateurs de manifestations impliquant le placement d'installations temporaires (chapiteaux, chalets, etc.) les impositions du Règlement de police des communes de la zone pour la sécurité incendie.

Par manifestation temporaire, il y a lieu d'entendre l'ensemble des manifestations organisées sous chapiteaux, tentes, loges foraines, espaces couverts ou en plein air (*Exemple*: Grands feux, feux d'artifice, etc.). Lors de chacune de ces manifestations, il est demandé aux organisateurs de remplir auprès de leur administration un formulaire de demande de mission de contrôle. Dans une logique d'organisation et afin de répondre dans les délais les plus brefs à l'ensemble des demandes de mission de contrôle, il est demandé de fournir ce formulaire au minimum 15 jours ouvrables avant le début des manifestations. La demande sera alors traitée par le Bureau Zonal de Prévention qui assurera le suivi du dossier.

Afin d'éviter tous désagréments éventuels, voici un récapitulatif succinct des principales dispositions en matière de prévention lors de manifestations temporaires :

- Un organisme agréé doit attester de la stabilité, de l'amarrage et de la qualité du montage du chapiteau ainsi que toutes autres structures éventuelles. Il y a toutefois lieu de tenir compte des éléments suivants :
  - Le placement de plusieurs petites installations temporaires de manière contigüe implique l'addition des superficies. +

- Pour une installation d'une superficie inférieure à 80 m<sup>2</sup> et sous réserve d'une situation particulière, ce contrôle n'est pas requis.

- La toile de la tente ou chapiteau ainsi que l'ensemble de l'agencement principal doivent être en matériaux ayant le classement A2 au niveau de la réaction au feu et non susceptibles de dégager des gaz nocifs.
- Le nombre et la largeur des sorties d'évacuation sont fixés sur base de la superficie (**Cfr. section 5 – Règlement de police**).
- L'installation électrique du chapiteau et/ou équipements divers doit être contrôlée après montage par un organisme agréé par le Ministère compétent. Le contrôle de l'installation électrique s'effectue jusqu'au dernier dispositif de sécurité (*Exemple* : coffrets temporaires, installations fixes d'une habitation ou d'une salle, etc.).
- Un éclairage de sécurité conforme dans les dégagements principaux intérieurs.
- La signalisation par pictogrammes doit être conforme.
- Un extincteur à eau pulvérisée d'une contenance de 6 litres ou un extincteur à poudre polyvalente de 6 kg est placé à raison d'une unité par 100m<sup>2</sup> de surface.
- L'utilisation et le stockage de récipients de gaz de pétrole liquéfié et d'appareils de cuisson est interdit à l'intérieur des chapiteaux, tentes et loges foraines.

Le Bureau Zonal de Prévention vous invite à demander une copie du Règlement de police des communes de la zone pour la sécurité incendie à l'adresse [info@zs5wal.be](mailto:info@zs5wal.be)

**Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site internet <https://www.besafe.be>**

# Maison de police de Stoumont



## LES INFORMATIONS DE VOTRE MAISON DE POLICE

### LA MAISON DE POLICE DE STOUMONT VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019

La Maison de police de Stoumont vous souhaite une bonne et heureuse année 2019

Plus qu'une formule, ses membres se feront fort d'y apporter leur contribution en étant à votre écoute pour tout problème relevant de leur compétence.

Pour ce faire, nous vous rappelons que vous pouvez nous contacter de plusieurs manières :

- **En nous rendant visite tous les jours ouvrables de 08:30 à 12:00 hrs et de 13:00 à 13:30 hrs**

- **Par téléphone au 080/28.19.40 durant ces mêmes heures**

- **Par fax au 080/28.19.59**

- **Par mail :**

**ZP.StavelotMalmedy.MPStoumont@police.belgium.eu**

**En cas d'urgence, de jour comme de nuit, composez le 101 ou le 112**

Et dans le doute, n'hésitez pas à nous contacter, vous ne nous dérangez pas !

Pour info aux nouveaux arrivants et pour rappel aux anciens, voici la composition des quartiers de la commune et des policiers en ayant la charge :

**1. Quartier STOUMONT/CHEVRON** composé de : route de l'Amblève, Bierleux-Bas, Bierleux-Haut, Bru, Chauveheid, Chevron, Fagnenaze, Forges, Froidcour, Gare de Stoumont, Habimont, La Platte, Monthouet, Naze (côté RN 633), Neucy, Neufmoulin, Neuville, Oufny, Picheux-Bas, Picheux-Haut, route de Spa, Gare de Stoumont, Village

**Premier Inspecteur BOUDET (suppléant Premier Inspecteur principal Jean-Philippe LOUIS)**

**2. Quartier LA GLEIZE** composé de : Andrimont, Beauloup, Borgoumont, Cheneux, Chevrouheid, Cour, rue de l'Eglise, Exbomont, Gare de La Gleize, La Gleize, Hasoumont, Heilrimont, Les minières, Monceau, Moulin du Ruy, Moustier, Roannay, Roanne, Roanne-Coo, Roanne-Coo Grand'route, Le Rosier, Roumez, Ruy, La vaux-Renard, La venne, Wérimont

**Premier Inspecteur SURETING (suppléante Inspecteur HENNUY)**

**3. Quartier LORCE/RAHIER** composé de : Bierny, La bruyère, Chession, Froidville La Lienne, Le Thier, Lorcé, Meuville, Moulin de Rahier, Moulin de Targnon, Naze (côté

route communale), Rahier, Targnon, Le Thier, Xhierfomont

**Premier Inspecteur DEMOITIE**

### PARCE QU'UNE BONNE ANNÉE EST AUSSI UNE ANNÉE SANS CAMBRIOLAGE...

La lutte contre les cambriolages fait partie de nos priorités. Parallèlement au constat et à l'enquête consécutive à un vol, nous accordons beaucoup d'importance à la prévention. Nous rappelons l'existence des services (gratuits) suivants :

- **Pol veille** : Surveillance de votre habitation lors de vos vacances, par des passages non programmés de patrouilles, de jour comme de nuit (formulaire de demande à nous remettre)

- **RIP veille** : Surveillance de l'habitation où un décès vient de se produire. Cette surveillance s'effectue également au moyen de passages non programmés de patrouilles, en mettant la priorité sur les moments de veillées et les funérailles, quand la maison est totalement inoccupée et les voisins directs souvent absents. Les funérariums de notre zone de police connaissent ce service et disposent d'un document à vous faire remplir et à nous remettre (ils s'en chargent eux-mêmes) avec votre accord. Si vous deviez recourir aux services d'une entreprise de pompes funèbres établie en dehors de notre zone de police, vous pouvez nous contacter en vue de rentrer vous-même votre demande.

- **La visite de technoprévention** : A votre demande, un policier spécifiquement formé effectue le tour de votre maison. Il examine portes et fenêtres, verrous, serrures etc... Son attention se porte sur les aspects organisationnels (ce que l'on appelle les bonnes habitudes, qui ne coûtent rien), les moyens mécaniques, architecturaux et électroniques contribuant à la protection de votre habitation. Il pointe les faiblesses existantes et vous donne les conseils adéquats pour y remédier. Ces conseils restent des conseils, ils ne vous engagent en rien.

Il faut savoir qu'après 5 minutes d'efforts en moyenne pour tenter de pénétrer dans votre habitation, lorsqu'il n'y parvient pas, le voleur passe habituellement son chemin. Petits investissements aux grandes conséquences ! Malgré cela, nous constatons malheureusement une sous utilisation de nos conseillers en technoprévention. Pensez-y...

**Jean-Philippe Louis,**  
Inspecteur principal

# ET PARCE QU'UNE BONNE ANNÉE EST AUSSI UNE ANNÉE SANS ACCIDENT...

## Visibilité rime avec sécurité !

En 2016, on comptait sur les routes wallonnes près de 1.400 accidents impliquant au moins un piéton, soit près de 4 par jour. 30 piétons ont perdu la vie dans ces accidents dont 56% pendant la période s'étalant d'octobre à mars. Période pendant laquelle la clarté est naturellement plus faible.

De plus, dans notre belle région, l'aménagement des accotements ne permet pas toujours aux piétons et cyclistes de circuler en toute sécurité, les obligeant ainsi à devoir se trouver sur la chaussée.

Le manque de visibilité est principalement la cause de ces accidents.

## Quelques conseils...

### • Pour les piétons :

A 50 km/h, une voiture a besoin de 26m pour s'arrêter sur sol sec et de 33m si le sol est mouillé. L'automobiliste ne pourra donc pas s'arrêter à temps si une personne vêtue de vêtements foncés traverse soudainement. Le simple fait de porter un bracelet réfléchissant, un gilet ou des chaussures avec des bandes réfléchissantes, une lampe frontale ou autre accessoire lumineux permet aux piétons de se faire remarquer et d'être bien visibles dans la circulation.

N'hésitez pas à porter des vêtements clairs ou des accessoires rétro réfléchissants quand il fait sombre. On vous verra à 150 m, l'équivalent d'un terrain de foot et demi, contre 20 m avec des vêtements sombres !

En l'absence de trottoir, marchez à gauche...

Lors de nos patrouilles véhiculées, nous sommes encore trop souvent surpris par des piétons entièrement vêtus de foncé !

### • Pour les automobilistes :

Le principe est de voir mais également d'être vu !

En période hivernale, pensez à dégivrer et désembuer votre pare-brise de manière à avoir un champ de vision optimal AVANT de vous mettre en route. Veillez à la propreté de votre pare-brise, assurez-vous que vos essuie-glaces fonctionnent correctement et que le niveau de lave-glace est suffisant.

Pensez également à vérifier si tous vos feux fonctionnent et, le cas échéant, à remplacer vos ampoules dans les meilleurs délais.

Nous constatons encore beaucoup trop de véhicules avec des feux défectueux. Ce qui met en danger le conducteur et également les autres automobilistes.

Petit rappel concernant l'usage des feux :

Type de feux	Icone	Utilisation	Exemple
Feux de position		Servent à être vu et non à voir.	Stationnement le long de la chaussée dans un endroit peu éclairé.
Feux de croisement		A utiliser dès que la visibilité baisse à moins de 30 mètres.	Circuler quand il fait au lever/coucher du jour, quand il pleut, ...
Feux de route « gros phares »		A utiliser uniquement lorsqu'il n'y a pas d'éclairage ou si l'éclairage ne permet pas de voir à une distance suffisante.  Ces feux ne doivent pas éblouir les autres conducteurs ! Vous devez passer en feux de croisement quand vous croisez/suivez un autre automobiliste.	Traverser une forêt sans éclairage de nuit.
Feux anti-brouillard avant		Vous POUVEZ les utiliser : Uniquement en cas de forte pluie, brouillard ou chute de neige, en complément ou remplacement des feux de croisement. Il en va de soi de ne pas éblouir les autres conducteurs.	Circuler de nuit dans le brouillard avec peu ou pas d'éclairage public.
Feux anti-brouillard arrière		Vous DEVEZ les utiliser : A l'arrière, ils ne doivent être utilisés qu'en cas de brouillard, de chute de neige ou de fortes pluies. Pensez à les éteindre lorsqu'ils ne sont plus nécessaires. Ceux feux éblouissent les conducteurs qui vous suivent.	Traverser un épais banc de brouillard.

## PLAN GÎTES

### Avis aux propriétaires d'hébergements touristiques,

Depuis ce mois d'octobre 2018, un nouveau protocole d'accord dénommé « plan gîtes » est intervenu entre les communes de Waimes, Malmedy, Stavelot, Trois-Ponts, Stoumont, Lierneux et la zone de police Stavelot-Malmedy au sujet de la problématique des nuisances sonores en hébergement touristique.

Ce protocole d'accord s'appuie sur divers textes législatifs déjà existants, et notamment la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales, l'ordonnance de police administrative générale de la ZP 5290, ainsi que le code pénal.

Des amendes administratives pourront toujours être adressées aux vacanciers à l'origine de troubles de la tranquillité publique, mais les vacanciers non-résidents belges pourront dès à présent, faire l'objet d'une perception immédiate directement lors de la constatation de tels faits par les policiers.

Les policiers qui auront constaté de tels faits, aviseront les propriétaires des hébergements touristiques concernés en déposant un avis de constatation dans la boîte aux lettres de l'immeuble visé par leur intervention.

Lorsque trois avis auront été déposés pour un même

hébergement touristique sur une période d'un an, une proposition de fermeture administrative provisoire de cet hébergement sera sollicitée auprès des autorités communales compétentes.

Ce protocole d'accord concerne tous les hébergements touristiques implantés sur les communes qui composent la zone de police 5290.

Des affiches de sensibilisation à l'attention des vacanciers occupants les différents hébergements touristiques en langue française, allemande, néerlandaise et anglaise ont été créées et sont téléchargeables sur le site internet de la zone de police ([policestavelotmalmedy.be](http://policestavelotmalmedy.be) en rubrique conseils et prévention).

Idéalement, ces affiches seront placées de manière à être vue par tous les touristes lors de leurs arrivées dans les hébergements qu'ils vont occuper (affichage, règlement d'ordre intérieur...).

Pour rappel, l'ordonnance de police administrative prévoit également l'établissement d'un R.O.I. ainsi que la tenue d'un registre des occupants. La présence d'une personne de référence à proximité directe des hébergements de grande capacité ainsi que des dispositions particulières sont également d'application en référence à un décret de la région wallonne.

Enquête publique

## DONNONS VIE À L'EAU !

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des troisièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.



**Donnez-nous votre avis !**

Dans le cadre de la **directive européenne sur l'eau**, une enquête publique est organisée du **19/12/2018 au 18/06/2019** inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière\* et sur le site internet : [eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE, soit :

- via le site Web [eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)
- par courriel à [eau@spw.wallonie.be](mailto:eau@spw.wallonie.be)
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.



\* Site Web des contrats de rivière : [http://environnement.wallonie.be/contrat\\_riviere](http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere)



**Service public de Wallonie**  
[eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)

Conception et graphisme : **ART DESIGNER**  
(Faïçal Bouchama) [www.art-designer.fr](http://www.art-designer.fr)  
Crédits Photo : Envato Elements, SPW.

### PROMENADES : CARTE ET BALISAGE RENOUVELES

Le samedi 10 novembre dernier, une promenade inaugurale était organisée par l'Administration communale de Stoumont pour présenter aux stoumontois le nouveau balisage et la carte de promenades tout récemment éditée.

#### Balisage des promenades : la route fût longue, mais les chemins sont beaux !

Il s'agit de l'aboutissement d'un projet ancien, qui a mobilisé beaucoup d'énergie au cours des dernières années. C'est en 2008 que Martine DELNOYE a initié ce dossier. Une étude était alors confiée à l'entreprise TRACE TPI. En novembre 2013, nous obtenions du Commissariat Général au Tourisme une confirmation de reconnaissance de nos itinéraires, et en août 2015, la promesse de subsidiation de la Région Wallonne pour 60% des coûts. En décembre 2016, le chantier a été attribué à l'entreprise Contact Forestier. Un nouveau travail préparatoire conséquent de géolocalisation des supports a été effectué en 2017, une mission confiée à Jean-Yves DUMONT et Roger NEMERLIN. Enfin, au printemps 2018, le chantier démarrait pour se clôturer en septembre dernier. Nous pouvons désormais apprécier le résultat avec ces 15 balades pédestres et 5 nouveaux circuits VTT tout récemment (re)balisés, soit près de 160 km de parcours.

Le coût de la mise en œuvre du chantier s'élève à près de 69.000 euros, avec une intervention de la Région Wallonne (Commissariat Général au Tourisme) de 41.000 euros, sans compter les heures de prestation de nos services.

#### Label « Commune pédestre »

Se balader sur les chemins et sentiers, que ce soit à pied ou en VTT, reste la meilleure façon de profiter de notre écrin de verdure reconnu comme « Parc Naturel des Sources » depuis juillet 2017. L'investissement de la Commune de Stoumont dans son réseau de promenades et la mobilisation des services pour en assurer l'entretien sont importants.

Ce travail de valorisation a fait l'objet d'une reconnaissance en septembre dernier puisque Stoumont a obtenu du SPW Mobilité le label «commune pédestre». Une première basket

nous a été octroyée... Mais nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin. Nous entendons intensifier nos efforts en faveur de la mobilité douce afin d'en décrocher davantage.

#### Nouvelle carte de promenades

Parallèlement aux travaux de balisage, en association avec l'IGN, la Commune de Stoumont a confié au service de cartographie du GREOVA la mission de renouveler sa carte de promenades. En effet, il était nécessaire de pouvoir proposer aux promeneurs une carte réactualisée, reprenant les nouveaux parcours mais également les curiosités locales, patrimoniales et les atouts touristiques du territoire. Différents partenaires y trouvent une place privilégiée : la Maison du Tourisme de l'Ourthe-Vesdre-Amblève, le Royal Syndicat d'Initiative, La Maison du Parc Naturel des Sources, le PCDN de Stoumont, La Maison de la Nature du Fagotin, La Maison des Découvertes de Comblain, le Contrat Rivière Amblève-Rour, l'asbl Extratrail...

Cette nouvelle carte est en vente depuis le 16 novembre dernier au prix de 8 euros à la Maison du Tourisme d'Ourthe-Vesdre-Amblève, à l'Office du tourisme de Stoumont et dans les points de vente touristiques de la commune.

#### Parrainage de promenade

Vous aimez marcher et vous êtes prêts à superviser l'une de nos promenades ? Une première réunion de coordination avec les candidats parrains bénévoles est fixée le 13/02 à 9h à l'Office du Tourisme. N'hésitez pas à nous rejoindre et vous manifester (0497/15.10.82).

**Marie MONVILLE**

Echevine du Tourisme



# Histoire

## LE 11 NOVEMBRE 2018, LE 100<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE A ÉTÉ CÉLÉBRÉ À RAHIER

Nous avons commémoré le début de la guerre 1914-1918 le 04 août 2014, il était bien normal d'en commémorer la fin ce 11 novembre 2018. Pour cet événement les communes de Trois-Ponts et de Stoumont avaient décidé de s'associer.

Le programme de cet anniversaire commençait à Trois-Ponts par une messe solennelle en l'honneur des anciens combattants et des victimes des guerres ainsi qu'un dépôt de fleurs aux monuments de Trois-Ponts et de Basse-Bodeux. Les autres monuments de la commune avaient été fleuris, lors du Relais sacré, quelques jours auparavant.

Ensuite, tout le monde se retrouvait à Rahier : les représentants des associations patriotiques, les porte-drapeaux, dont André Lejeune, le porte-drapeau Stoumontois, les bourgmestres, échevins et conseillers des deux communes, les écoles communales, la fanfare « Royale Ardennaise », un public nombreux et notre talentueux conteur local, Gaëtan Plein.

Ce dernier nous fit revivre les journées de guerre du soldat Emile. Une intervention au monument puis une autre au

cimetière captivèrent les nombreux enfants et leurs aînés. Quel conteur ce Gaëtan !

Nous prîmes alors la direction de l'ancien château pour le vernissage d'une exposition sur la guerre 14-18, montée par les archivistes bénévoles de la commune de Stoumont : André Bodeux, Jean-Pierre Dumont, Bertrand Goeders et Rik Goyens. Cette exposition riche de documents, particulièrement bien présentés, fut unanimement appréciée. A tel point d'ailleurs qu'il fut décidé de la prolonger de quelques jours et d'éditer une brochure reprenant les principaux thèmes. Cette brochure vous pouvez l'acquérir au prix de 10,00 euros auprès de l'office du tourisme de la commune de Stoumont.

Pour terminer je voudrais également vous inviter à lire les discours, ci-après. Ecrits sans concertation, ils ne parlent pas de victoire, bien sûr, comment pourrait-on en parler lorsqu'on sait que cette « Grande Guerre » a fait 20 millions de morts ; mais parlent du souhait de paix, de la fin de toutes les guerres, et de nos craintes vu l'état du monde actuel.

En ce début d'année c'est mon vœux le plus cher vivre dans un monde plus juste, garant de paix.

**Philippe Goffin**

*Discours prononcé par Didier Gilkinet, Bourgmestre  
Mesdames, Messieurs,  
Chers représentants des Associations patriotiques,  
Chers porte-drapeaux,  
Chers enfants,  
Chers vous tous,*

*Au nom de l'Administration communale, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue à cette cérémonie organisée dans le cadre du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre 14-18, aussi nommée « la Grande guerre ». Cette cérémonie s'inscrit pleinement dans le programme de l'ensemble des commémorations du centenaire organisées dans notre pays.*

*Permettez-moi également de vous remercier toutes et tous d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation et notamment, nos collègues de la commune de Trois-Ponts, les représentants des Associations patriotiques, les porte-drapeaux, la fanfare l'Ardennaise, les enseignants et enfants de nos écoles, le soldat Emile (Gaëtan Plein), les « Amis de l'Ancien Château » associés à notre groupe d'archivistes bénévoles, pour la préparation de l'exposition, évocation de souvenirs de cette sombre période, dont le vernissage ponctuera cette matinée.*

*L'Armistice est une convention signée entre plusieurs gouvernements avec l'objectif de mettre fin aux hostilités entre les armées en temps de guerre.*

*En 1918, l'Armistice est signé le 11 novembre à 5H15, actant ainsi la fin des combats de la Première Guerre mondiale.*

*Cent ans plus tard, les derniers témoins ne sont plus parmi nous pour témoigner de cette page de notre histoire.*

*S'il est impératif de graver ces événements dans la mémoire*

*collective, trouver de nouvelles formes de transmission de cette mémoire est aujourd'hui un défi.*

*Les commémorations doivent demeurer des temps de recueillement et de souvenir. Elles symbolisent la défense de notre liberté, la défense d'une indépendance, d'une autonomie, la défense de nos droits d'hommes et de femmes.*

*Il peut être difficile pour les générations, qui n'ont pas connu ces faits de guerre d'apprécier cette symbolique à sa juste valeur. Les commémorations doivent donc aussi être des invitations à la réflexion et au partage.*

*Cette guerre que l'on qualifiait de « der des ders » n'a pas été la dernière. De nombreuses guerres contemporaines ont succédé à la Seconde Guerre mondiale qui l'a suivie et un certain nombre de pays sont, de par le monde, toujours en conflits armés aujourd'hui.*

*L'origine de tels conflits est multifactorielle et en étroit lien avec l'émergence d'un contexte. Les enseignements à tirer restent éminemment d'actualité.*

*Il paraît donc essentiel de prendre le temps de la réflexion, de sensibiliser au contexte, de sensibiliser à cette dégradation progressive et insidieuse, afin que plus jamais de tels actes et de telles atrocités ne se reproduisent !*

*Une vague montante de populisme et de nationalisme frappe aujourd'hui le monde occidental, de la Hongrie aux Etats-Unis, en passant par l'Italie.*

*Face à un certain euroscepticisme, je suis convaincu qu'un des effets collatéraux positifs de la création de l'Union Européenne est bien de permettre aux nations de se rencontrer, de créer un espace de paroles, d'échanges et de partages et de développer, sous diverses formes et au*

*travers de la solidarité, des projets pour un avenir commun.*

*Mais, si nous vivons en paix depuis quelques décennies, l'actualité nous prouve chaque jour que l'équilibre est fragile.*

*Le contexte économique et politique que nous connaissons conduit à l'individualisme, aux idées nationalistes. Il exacerbe des sentiments tels le rejet de la différence, différence de couleur de peau, de la différence de langue, de la différence d'idées, de la différence de valeurs....*

*A nous de rester solidaires. A nous d'être et de rester vigilants.*

*Chacune, chacun, osons dire non à la banalisation de l'inacceptable. Chacune, chacun, osons dire non à l'individualisme de masse. Chacune, chacun, refusons la mise en cause de nos sociétés fondées sur la liberté, l'égalité, la solidarité et le respect de la personne humaine.*

*Méfions-nous de l'insouciance grandissante ! Plus que jamais, mettons-nous sur « pied de paix », car toutes et tous, nous sommes acteurs !*

*En ce jour de commémoration, je vous invite à y réfléchir.*

*Je terminerai, ces quelques mots, en paraphrasant feu Paul Brusson, membre fondateur de l'Asbl Les Territoires de la Mémoire, je le cite : « Vous les jeunes, restez les sentinelles attentives de votre futur. Refusez les nationalismes ou toute idéologie éloignée de la solidarité et de la fraternité ».*

*Je vous propose à présent de faire place au recueillement et de rendre hommage à tous les Stoumontois civils et militaires, qui ont donné leur vie afin que nous vivions tous aujourd'hui dans une Belgique indépendante, libre et démocratique.*

*Merci pour votre attention.*

Didier Gilkinet



### Discours prononcé par Philippe Goffin

*Mesdames et Messieurs les représentants des anciens combattants,*

*Messieurs les portes drapeaux,*

*Messieurs les bourgmestres de Stoumont et de Trois-Ponts,*

*Madame la Conseillère provinciale,*

*Mesdames et Messieurs les échevins, conseillers communaux et conseillers de l'action sociale,*

*Monsieur et mesdames les instituteurs,*

*Chers enfants,*

*Chers amis,*

*A cet instant précis il y a 100 ans, comme aujourd'hui les cloches de notre clocher annonçaient la fin de la guerre. En effet l'armistice avait été signé à 05h15 du matin mais c'est à 11h que retentit le dernier coup de fusil.*

*Le pays était en liesse mais rares étaient les familles épargnées par cette tragédie.*

*L'Europe en ruine baptisa cette guerre sanglante « la der des der » sans se douter qu'elle portait en elle les germes de la suivante. Au lendemain du 08 mai 1945, on se mit à répéter « plus jamais cela »*

*« Plus jamais cela » une idée bien établie dans nos esprits, une idée qui coulait de source mais qui depuis quelques années semble de moins en moins évidente et la guerre*

*n'apparaît plus comme une fiction, même en Europe occidentale.*

*Aujourd'hui, à nouveau, des ingrédients explosifs pourraient bien mener à un funeste conflit : bouleversements climatiques, inégalités sociales criantes et surtout le retour du nationalisme sont les ferments de la guerre. Aurons-nous la sagesse de ne pas mettre le feu aux poudres ?*

*Aujourd'hui, alors que plusieurs peuples d'Europe et d'ailleurs se laissent séduire par des idées nationalistes et populistes d'extrême droite, nombreux sont ceux qui rappellent le discours de Mitterrand au parlement Européen du 22 novembre 1989, il y a presque 30 ans lors duquel il affirmait avec raison: Le nationalisme, c'est la guerre ! La guerre ce n'est pas seulement le passé, cela peut-être aussi notre avenir.*

*Les enfants des écoles sont présents, ils sont préparés à cette commémoration, merci aux enseignants qui font d'eux des citoyens mais il faut aller plus loin, et c'est à vous les enfants que je m'adresse pour finir ce discours : soyez vigilants, attentifs, l'histoire a une fâcheuse tendance à se répéter. C'est sur vos épaules que repose le monde de demain.*

Philippe Goffin



Voici maintenant 6 ans qu'une équipe de bénévoles s'attelle à mettre de l'ordre dans les archives communales.

Il faut savoir qu'à la fusion des communes en 1977, tous les documents des anciennes entités ont été transférés, parfois dans de très mauvaises conditions, dans un local situé sous l'église de Stoumont.

André **Bodeux**, Guy **Colson** (jusqu'en avril 2014), Jean-Pierre **Dumont**, Rik **Goyens** et Bertrand **Gouders** (à partir de septembre 2017) ont, pendant toutes ces années, trié, classé, inventorié et placé dans des fardes spéciales des milliers de documents. Toutes ces pièces qui font partie de l'histoire de notre commune, seront conservées aux archives de l'État à Liège<sup>1</sup>. Les documents resteront néanmoins propriété de la commune de Stoumont.

Nos archivistes ne se sont pas contentés de ce travail de bénédictin. On leur doit aussi l'organisation de deux expositions : 2014 pour commémorer le début de la guerre 14-18, et 2018, en novembre, pour en commémorer la fin.

Cette dernière exposition, organisée avec le soutien de la commune de Stoumont et de l'ASBL les Amis de l'Ancien Château de Rahier, a connu un succès bien mérité et beaucoup ont salué l'excellence du travail accompli.

La qualité du travail était telle qu'il fut décidé d'éditer une brochure reprenant différents éléments de cette exposition: c'est cette brochure qui est maintenant disponible, en quantités limitées, à l'Office de Tourisme<sup>2</sup>. Elle rappellera aux générations futures les heures tragiques de ce qu'on a appelé la « Grande Guerre ».

### TABLE DES MATIÈRES

2	Éditorial
6	Les grandes étapes du conflit
7	Rapport de la paroisse de Stoumont
12	Résumé des principales délibérations des différents Conseils communaux pendant la Grande Guerre
20	Les réquisitions
28	Les exactions
33	Les restrictions des libertés
36	Le secours alimentaire
39	Les réfugiés français
43	Nos héros
50	Les monuments commémoratifs
54	Divers
58	Bibliographie et autres sources



L'entièreté de l'exposition a désormais rejoint les archives plus récentes de la commune, bien au sec dans le grenier de l'administration communale. Elle est toute prête à sortir des cartons le 11 novembre 2118...

En attendant ce bicentenaire, permettez-moi, au nom des Stoumontoises et des Stoumontois, de faire part à nos archivistes de toute notre reconnaissance.

**Philippe Goffin**

<sup>1</sup>Les archives des anciennes communes de Lorcé et de Chevron ont déjà été transférées aux Archives de l'État à Liège

<sup>2</sup>Pour le prix démocratique de 10 euros

## LE BILAN DU PCDN

Le PCDN en 2018, c'est la réalisation de beaux projets, entièrement subsidiés par la Région wallonne...

Des promenades :

- le 20 janvier, sous la neige, à la découverte des grands paysages qu'offrent la Lienne et l'Ambève
- le 20 avril, dans le cadre du printemps sans pesticides, pour observer les rapaces à Rahier
- Le 13 juin, une balade, les sens en éveil, destinée aux enfants
- Le 29 juin, tout en murmures et chuchotements, à la tombée du jour, à Rahier
- Le 30 juillet, pour porter «Un autre regard» sur la nature avec un appareil photo
- Le 24 novembre, pour découvrir Chevron

Des animations pour les écoles

- Au rucher, pour plonger dans le monde fascinant de la ruche et des apiculteurs (dans le cadre de la semaine de l'abeille et des pollinisateurs)
- Au rucher, pour découvrir les plantes mellifères de la prairie
- Atelier jardinage
- Animations pour un éveil au développement durable

- Sans oublier un chouette spectacle dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau, «L'eau cassée» par le théâtre Chakipesz

Des conférences et soirées thématiques

- Le 23 mars à Rahier «Le Round up face à ses juges» (dans le cadre du printemps sans pesticides)
- Le 11 mai au Château de Rahier «Frelons, n'ayez plus peur» (dans le cadre de la semaine de l'abeille et des pollinisateurs)

Et encore d'autres actions en faveur de la biodiversité

- Recensement de batraciens en mars et avril
- Arrachages de balsamines de l'Himalaya (plantes invasives), sur des tronçons de l'Ambève
- Proposition de nouveaux arbres et haies remarquables
- Hôtels à insectes placés dans les cimetières
- Placement de panneaux didactiques (hôtels à insectes, verger de Moulin du Ruy)
- Plantation d'une haie au verger de Chevron dans le cadre de la Semaine de l'arbre

Toutes ces actions n'auraient pas été possibles sans la participation des bénévoles du PCDN. Qu'ils en soient remerciés chaleureusement.

## DES HÔTELS À INSECTES DANS NOS CIMETIÈRES

Des hôtels à insectes ont été installés dans cinq de nos cimetières: à Chevron, près de l'église; à Rahier, dans l'ancien cimetière; à Moustier; à Stoumont et à Lorcé. Ces hôtels ont été réalisés par un artisan de notre commune et sont entièrement subsidiés par le Plan Communal de Développement de la Nature.

L'interdiction d'utiliser des pesticides dans les lieux publics a modifié la gestion de l'entretien de nos cimetières. La nature y est plus présente et l'installation d'hôtels à insectes dans ces lieux de recueillement poursuit le même objectif : favoriser la biodiversité tout en sensibilisant le public. Un panneau explicatif, conçu et illustré par des membres du PCDN, est (ou sera très bientôt) placé auprès de chacun de ces abris et expliquera son fonctionnement. Peut-être découvrirez-vous quels insectes s'y cachent...

Séduits par ces hôtels ? Vous pouvez en fabriquer facilement avec des matériaux de récupération (les idées et modèles ne manquent pas sur Internet) et les installer chez vous, dans votre jardin pour attirer toute une petite faune, une flore et ainsi favoriser la biodiversité.

Marie-Françoise Perat,  
coordinatrice du PCDN

**L'hôtel à insectes**  
**AIDONS-LES!**

Merci pour votre coup d'main ! Nous sommes tous de paisibles insectes

**Sans insecte, pas de framboise, de haricot ou de tomate!**

Les abeilles solitaires et les bourdons pollinisent 80% des plantes et permettent ainsi une bonne croissance des fruits et légumes, mais aussi des plantes sauvages.

**Sans une diversité d'espèces, pas d'équilibre dans la nature!**

Des insectes comme les guêpes solitaires ou sociales ainsi que les coccinelles se nourrissent de grande quantité de pucerons, de chenilles ou de mouches.

**La nurserie**

Logettes abeilles solitaires

L'abeille solitaire approvisionne chaque cellule par un mélange constitué de pollen et de nectar. Ensuite elle pond un œuf sur la réserve de nourriture. Les guêpes solitaires font de même avec une nourriture carnée, par exemple une chenille. Elles séparent chaque cellule en construisant une cloison et répètent le processus jusqu'à l'embouchure de la tige creuse qu'elles referment par un épais bouchon. Les futurs insectes passeront l'hiver dans l'hôtel pour émerger au printemps suivant.

**Le gîte**  
Des aménagements comme celui-ci aident ces insectes à deux périodes cruciales : l'hiver où il faut résister au gel et le printemps quand il faut pondre sa progéniture. Ces hôtels compensent la rarefaction d'abris naturels comme les murs de torchis ou les arbres morts.

**Le couvert**  
Ils apprécient les lieux ensoleillés comme nos haies et talus fleuris émaillés de campanules, centaurées, cirses, primevères, marguerites. Ou encore votre jardin orné de lavandes, tagètes, asters, muscaris, origans, bourraches... propices à leur fournir une nourriture de qualité. Au potager vous les observerez notamment sur les pois, fèves, fenouils, groseilliers, soucis ou cosmos.

**Qui est (peut-être !) à l'intérieur ?**

- Osmie cornue (Osmia cornuta)
- Osmie rousse (Osmia bicornis)
- Trypoxylon (guêpe solitaire)
- Ancistrocenus (guêpe solitaire)

© Christine De Lere

© Olivier Perrenon

FRW

## JETER DES DÉCHETS DANS LES TOILETTES, DANS L'ÉVIER OU L'AVALOIR ? CE N'EST PAS SANS CONSÉQUENCES ...

Chez vous, les lingettes, par exemple, peuvent boucher les toilettes. Et ça, c'est plutôt gênant ...

Elles posent aussi problème dans les installations de l'AIVE. Comme elles ne se désagrègent pas, elles flottent dans les canalisations, s'accrochent aux obstacles et s'y agglutinent.



### Les bons gestes

- Lingettes, serviettes hygiéniques, ... → poubelle déchets résiduels
- Restes de nourriture → poubelle matière organique
- Produits toxiques → recyparc
- Huiles de friture → recyparc
- Huiles "moteur" → recyparc

### C'est quoi le problème ?

- WC et canalisations bouchés
- Egouts colmatés
- Pompes de relevage détériorées
- Bactéries épuratrices intoxiquées
- Boues d'épuration déclassées
- Ennuis techniques dans les stations d'épuration

Au final, ces masses compactes bouchent les canalisations, mettent en péril les pompes de relevage et créent de gros soucis aux techniciens des stations d'épuration.

Curer les canalisations coûte cher, en main d'œuvre et en évacuation des déchets récoltés.

Autre problème, en cas de fortes pluies, si le réseau d'égouttage est obstrué, il sature plus vite et les eaux usées refoulent vers les habitations, sur les voiries ou dans la nature.

**Plus d'infos sur [www.idelux-aive.be](http://www.idelux-aive.be) > Eau > Comment préserver l'eau > Les égouts ne sont pas des poubelles**

# Energie

## PLAN CLIMAT : JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ÉNERGIES

En octobre 2017, la commune de Stoumont a adhéré à la Convention des maires et s'est inscrite dans le programme Pollec II (Politique Locale Energie Climat) lancée par la Wallonie et soutenue par la Province de Liège. Ses objectifs pour 2030 : réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre, amener à 40% la production d'énergie renouvelable et réduire de 40% sa consommation énergétique.

A Stoumont, l'administration communale, des associations, des artisans, des citoyens... se préparent déjà à la transition énergétique. Pour donner un coup de projecteur à tous ces acteurs, la **Journée de l'environnement et des énergies**

s'est déroulée à Chevron, dans la salle du cercle Saint-Paul, le 24 novembre dernier. Cet événement, organisé dans le cadre de la semaine wallonne pour l'Air, l'Energie et le Climat a mis en valeur des actions pour réduire sa consommation d'énergie et protéger l'environnement. Malgré l'absence de l'invitation dans les boîtes à lettres en raison de la grève des Postes, un public nombreux, informé par les affiches, articles de presse, agendas en ligne, Facebook... a répondu présent. Et c'est dans une ambiance chaleureuse et décontractée que les visiteurs ont découvert les créations de la couturière (mouchoirs en tissu tout doux, lingettes en coton de récupération, sacs à tartines en toile cirée...), du vannier (paniers pour conserver les oignons ou les pommes de terre, pour la cueillette des champignons ou des myrtilles...), de

l'atelier tricot-Papote (boudins de porte, bonnets, écharpes...). Ils ont goûté les miels des quatre coins de notre commune pendant que les apiculteurs du rucher didactique présentaient la ruche, les abeilles, le matériel apicole. Les visiteurs ont encore découvert avec curiosité un «rocket stove» (petit poêle très efficace fabriqué avec du matériel de récupération), une marmite norvégienne, un four solaire... Ils ont admiré les nichoirs pour chauve-souris que le Contrat Rivière Amblève exposait, testé leur connaissance en matière de dates de péremption, glané idées et conseils pour alléger les courses et éviter le gaspillage alimentaire. Le GAC (groupe d'achat en commun), le SEL Ardennes (Système d'Echange Local), le Repair café ont démontré tous les avantages de coopérer, de s'associer pour mieux consommer, ne pas jeter, s'entraider. Les enfants n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont parcouru la salle en tous sens pour apporter des réponses au quizz du Fagotin sur le gaspillage d'énergie dans la maison, puis ils se sont appliqués à recycler des déchets en objets sympas.

Au programme également : une promenade guidée par «Les marcheurs de Chevron» et un test de vélos électriques. Malgré la pluie battante, quelques courageux ont pédalé et ont été séduits !

Une journée très conviviale où les discussions, les échanges se sont prolongés autour d'un bon café et de biscuits offert par le CPAS.

Que chacun des participants, visiteurs, exposants soit remercié.

**Martine Grogard**, écopasseuse

**Marie-Françoise Perat**, coordinatrice PCND

Un comité de pilotage va être mis en place pour réaliser les objectifs du Plan Climat décrits ci-dessus. Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous auprès de l'écopasseuse Mme Martine Grogard (martine.grogard@stoumont.be, 080/29 26 63)



## LA JOURNÉE DES ÉNERGIES, PAR YVONNE VANNERUM

Ce 24 novembre 2018, les citoyens de Stoumont étaient conviés à participer à la journée des énergies et de l'environnement en la salle de Chevron. Le personnel de l'Administration communale s'était donné beaucoup de peine pour réussir cette journée.

Tout au long de la journée, des personnes ont déambulé parmi les stands et sont reparties heureuses.

En effet, pour les plus courageux, une ballade était guidée par Dany Hermans afin de découvrir la région. Dès l'entrée dans la salle, des biscuits et du café (du commerce équitable) étaient offert aux visiteurs. Chacun aura pu découvrir des idées, des astuces afin de consommer malin et de produire moins de déchets. Par exemple, utiliser des restes de tissus

pour confectionner des éponges, utiliser un four solaire, réaliser des bricolages à faire avec les enfants, ou encore des réalisations de nichoirs, des boîtes à livres pour permettre à tous l'accès aux livres, la réalisation de paniers en osier, des alternatives aux pesticides, le tri des déchets, création de pochettes pour y glisser sa tartine, dégustation de miel, des idées anti-gaspillage alimentaire etc.

Si vous souhaitez des informations sur les primes régionales et communales pour rénover votre logement et ainsi faire des économies, vous pouvez vous adresser à Martine Grogard au 080292663 ou par mail à martine.grogard@stoumont.be.

C'était une organisation de la commune en partenariat avec le C.P.A.S.

Merci au personnel communal ainsi qu'aux bénévoles pour avoir fait de cette journée une réussite.

**Yvonne Vannerum**

# Journal de la Jeunesse

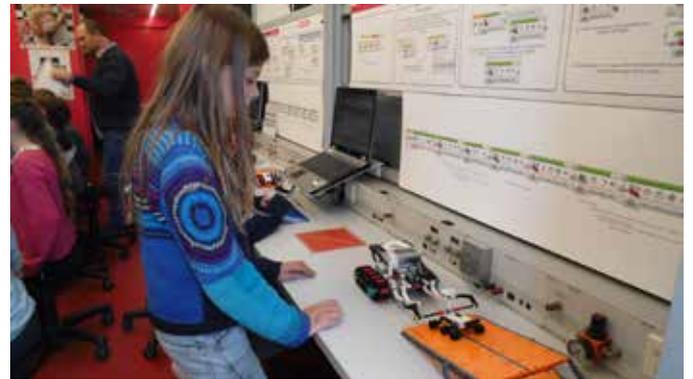
## DES NOUVELLES DES ÉCOLES

### ÉCOLE DE RAHIER

• Le cross de l'Adeps à Malmedy



• Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires de Rahier à l'animation robot dans le Tech Truck



• Nous avons réalisé de nouvelles peintures sur les fenêtres de l'école.



• La journée sportive des primaires au Blanc Gravier au Sart-Tilman.



• La récolte des pommes dans le verger pour faire du jus.



• La journée sportive des maternelles au Sart-Tilman.



- La visite de la chèvrerie et la fabrication du fromage.



- Halloween



## ÉCOLE DE LA GLEIZE

- Nous avons récolté des pommes et nous avons réalisé de la compote, du crumble, de la tarte tatin et du jus de pommes que nous vendons pour financer nos projets.



- Les plus âgés ont participé à un cross à Malmedy. Certains y allaient pour s'amuser, d'autres pour la gagne. Bravo à tous !



- Visite de la caserne des pompiers de Stavelot par les élèves de maternelles. La photo aérienne est prise de la grande échelle qui mesure 32 mètres.



- Une soirée d'Halloween terrifiante ! Merci aux parents pour leur imagination, leur participation...





• Sortie des élèves de maternelles dans les bois.



• Journée sportive pour les élèves de primaires.



## ÉCOLE DE MOULIN DU RUY

### • Le ramassage des pommes

Le vendredi 5 octobre, comme chaque année, nous sommes allés ramasser des pommes avec toute l'école. Quelques parents sont venus nous aider. Le soleil était de la partie, les pommes délicieuses et nous avons reçu à boire. Le dimanche, les pommes récoltées ont été pressées pour faire du bon jus.



### • Spectacle de saint Nicolas

Ce 1er décembre, tous les élèves de l'école de Moulin du Ruy ont présenté leur spectacle de Saint Nicolas. Ensuite, le grand saint est venu les récompenser pour leur beau travail.



### • La journée sportive

Le vendredi 7 décembre, nous sommes allés au Blanc Gravier à Liège pour notre journée sportive annuelle. Cette année, nous avons fait du roller, du cirque, du kin-ball et un parcours de gym. C'était super chouette !



### • La soirée Folk de Noël

Samedi 8 décembre, l'école de Moulin du Ruy a organisé sa 2e soirée folk de Noël. Nous avons écouté des beaux contes de Noël. Ensuite, nous avons rencontré le Père Noël. Nous avons dansé au rythme des musiques folks. Nous nous sommes bien amusés !



## ÉCOLE SAINT-RAPHAËL

- La classe maternelle part en classe de ferme à Gouvy



- Les classes se relaient pour entretenir le potager et le verger de l'école

Récolte des fruits et des topinambours, préparation d'un purin d'orties, paillage pour l'hiver, ...





• Les plus grands partent découvrir la ville de Bruges (cours de Néerlandais)



## DES NOUVELLES DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

### • La plaine de vacances communale 2018

La plaine de vacances est organisée par le service ATL de la commune de Stoumont, avec l'équipe d'animation : Cathy Lhoir et Anne Lejeune aidées par Marie Remacle, Géraldine Viltorder, Chloé Arvicus et Mélanie Gillard (accueillantes), sous l'égide de l'ONE.



Quatre semaines de détente pour 30 à 38 enfants de 2 ½ à 12 ans ont eu lieu à Rahier, à Moulin du Ruy et à La Gleize : une foule d'activités diversifiées pour les petits, les moyens et les plus grands autour d'un thème. Cette année, « Allez, on bouge ! », « Zen et Nature », « Beaux-arts » et « le tour du Monde » étaient nos thèmes porteurs d'activités en tout genre.



Chaque enfant s'amuse et profite à fond de ces instants de détente et de ressourcement ! Mais attention, rien à voir avec une « garderie » !



La plaine de vacances, suivant son projet pédagogique, offre des animations professionnelles, adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant. La différence avec un stage sportif est qu'aucune performance n'est attendue à la plaine de vacances. L'enfant n'est pas là pour améliorer une technique, ni progresser dans un sport, ni apprendre comme à l'école.

La coordinatrice, Anne, est responsable de la bonne organisation et du vivre ensemble. Les enfants viennent de différentes écoles, il y a des petits et des plus grands et chacun doit avoir sa place dans le groupe, être écouté et respecté, notamment lors des moments d'évaluation où chacun peut s'exprimer et où les conflits sont gérés positivement.

Un accueil particulier est réservé aux parents chaque vendredi : ils sont invités à admirer les réalisations de leurs enfants et à rencontrer l'équipe d'animation (qui reste bien sûr à l'écoute des familles tout au long de la plaine).

Grâce à la participation de l'administration communale et aux subsides de l'ONE, ces semaines de vacances sont à la portée de toutes les bourses : 25 € pour 5 jours ! Ne manquez pas la publication des programmes d'été 2019 (vers Pâques) pour réserver la place de votre enfant.

## • Les stages d'été

Les stages organisés par les ASBL dans notre commune complètent les 4 semaines de plaines de vacances. Dans ces stages, les enfants ont l'occasion de découvrir ou de se perfectionner dans une discipline ou un domaine d'activités.

Les stages «Ferme et Nature» au Fagotin, les stages d'équitation au Val de Lienne ont accueilli plus 300 enfants (toutes les semaines de juillet et août, à partir de 3 ans au Fagotin et de 4 ou 6 ans au Val de Lienne).



Les plus sportifs ont participé aux 4 semaines de stages: Multisports et Tennis avec l'équipe de Bouge & Fun (2 semaines à partir de 3 ans) et toujours du tennis et des activités diverses au TC La Gleize (2 semaines à partir de 5 ans)

Pour ceux qui sont ouverts à la différence, les rencontres autour du cheval par l'Autrémoi ont eu lieu à Moulin du Ruy. Pour ceux qui aiment s'exprimer, les stages de Théâtre avec Philippe Bonhomme ont eu un certain succès à Chevron (7-12 ans)



Et ceux qui aiment cuisiner ou coudre ont pu participer aux stages Vivacook (Moulin du Ruy) et aux stages de couture avec Mademoiselle Cathy à Lorcé.

### ***Nos enfants ont eu un sacré choix, cette année !***

Et si ces stages sont un peu plus coûteux (de 75 à 135€/ semaine), la commune offre un subside de 25€ par enfant stoumontois. Le « Bon pour 25€ » que vous avez remis à l'Administration communale vous sera versé en début d'année. Pour tout renseignement concernant ce subside, n'hésitez pas à contacter le service ATL.

Toutes les informations concernant les activités pour enfants sont accessibles sur le site de la commune de Stoumont, à la rubrique «Accueil Temps Libre». Vous les trouverez aussi sur le feuillet «Agenda des manifestations» distribué en toutes boîtes, et sur la page Facebook de l'Administration communale de Stoumont. Et bien sûr, le service ATL est toujours à l'écoute de vos demandes et suggestions concernant l'accueil de vos enfants : [anne.lejeune@stoumont.be](mailto:anne.lejeune@stoumont.be) ou 0471 88 00 51 ou Tanguy WERA, échevin de l'ATL.

## LES MERCREDIS ATL (ACCUEIL TEMPS LIBRE)

Pour tous les enfants qui souhaitent s'occuper le mercredi après-midi, l'ATL organise des activités diversifiées pour les petits et pour les grands.

S'y retrouvent des enfants de 2 ½ à 12 ans venant des six écoles de la commune. La stoumobile va chercher les enfants préalablement inscrits, dans chaque école, entre midi et 13 heures et les rassemble à l'école de La Gleize. Le transport est gratuit mais l'inscription obligatoire 2 jours avant (pour permettre une bonne organisation).

De 14h00 à 16h00, les enfants participent aux animations préparées par l'équipe d'animatrices ATL (voir programme trimestriel ci-dessous distribué à l'école et disponible sur le site [Stoumont.be](http://Stoumont.be))

Les parents peuvent venir les rechercher entre 16h et 17h30.

La participation aux animations coûte 3,00€ et l'accueil avant et après, 0,50€ par ½ heure.

On peut s'inscrire pour une seule fois ou pour tout le trimestre. Il suffit de contacter la coordinatrice ATL : [anne.lejeune@stoumont.be](mailto:anne.lejeune@stoumont.be) ou 0471 88 00 51



Dates	Thème (Pour les grands/Pour les petits)	Animatrices *
09/01	Cuisine/ Psychomotricité	Cathy et Mélanie
16/01	Danse et jeux en musique / Jeux de société	Cathy et Mélanie
23/01	Jeux à gogo / Peinture et coloriages	Cathy et Mélanie
30/01	Jeux sportifs / Cuisine	Marie et Mélanie
07/02	Bricolage récup' / Comptines et jeux	Cathy et Mélanie
14/02	Parcours sportif / Bricolage	Cathy et Mélanie
21/02	Bibliothèque de Stoumont/Danse-jeux ballons	Cathy et Mélanie
27/02	Masques de carnaval pour tous	Marie et Mélanie
06/03	Congé de carnaval	
13/03	Jeux de société / Jeux de groupes	Cathy et Mélanie
20/03	Ciné-club pour tous	Cathy et Mélanie
27/03	Jeux à gogo / Les indiens	Cathy et Mélanie
03/04	Bricolage de Pâques et chasse aux oeufs	Marie et Mélanie
10/04	Vacances de Pâques	



## UNE NOUVELLE CCA EN 2019

La Commission Communale de l'Accueil (CCA) est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination entre les citoyens.

Son objectif est d'améliorer l'**Accueil des enfants durant leur Temps Libre (ATL)**.

- Qu'est-ce qui existe déjà dans notre commune pour accueillir les enfants avant et après l'école, le mercredi après-midi, le weekend et pendant les congés scolaires ?
- Quels sont les besoins des familles ?
- L'offre d'activités extrascolaires correspond-elle à la demande des enfants et des parents ?
- Comment coordonner les différentes activités ?
- Comment les rendre accessibles à tous ?
- Faut-il créer de nouvelles activités, exiger la qualité plutôt que la quantité ? ...

Toutes ces questions sont débattues en CCA pour arriver à l'élaboration du **Programme CLE** : programme de Coordination Locale pour l'Enfance, qui définit les objectifs prioritaires pour les 5 années à venir.

La CCA est renouvelée tous les 6 ans, après les élections communales.

Elle se compose de citoyens impliqués dans l'Accueil Temps Libre : des membres du Conseil communal, des enseignants de nos écoles, des parents, des représentants des ASBL, Clubs sportifs, Bibliothèque, Centre culturel, Centre de vacances, etc. (bref tous ceux qui accueillent les enfants durant leur temps libre).

Six représentants (3 effectifs et 3 suppléants) de chaque composante seront élus fin janvier 2019 mais la CCA reste une commission ouverte à toute personne désireuse de s'impliquer dans l'ATL. Si c'est votre cas, il vous suffit de contacter le Président de la CCA : Tanguy Wéra (échevin de l'enfance) ou la coordinatrice ATL : Anne Lejeune (à l'Administration communale) et vous serez invités à la prochaine réunion de la CCA pour partager vos projets ou vos suggestions avec l'assemblée.



La CCA constitue également un organe **d'orientation, d'impulsion et d'évaluation**. Elle définit, chaque année, les objectifs prioritaires concernant la mise en œuvre et le développement du programme CLE. La coordinatrice ATL traduit ces objectifs prioritaires dans un plan d'action annuel. Programme CLE, plan d'action annuel et évaluations sont transmis au Collège, au Conseil communal et à la Commission d'agrément ATL (à l'ONE).

### Elle peut jouer aussi d'autres rôles:

- assurer le lien avec les responsables d'accueil, les acteurs concernés et les familles,
- participer à la mise en place de partenariats, au développement d'initiatives nouvelles, au soutien des initiatives de formation...,
- servir de relais de et vers l'ONE et permettre le partage d'informations,
- donner un avis sur des propositions pour une politique d'accueil cohérente et globale.

Pour toute information complémentaire, contactez Anne Lejeune, coordinatrice ATL pour la commune de Stoumont 080 292 666 ou 0471 88 00 51 ou [anne.lejeune@stoumont.be](mailto:anne.lejeune@stoumont.be)

### INAUGURATION DE LA NOUVELLE BUVETTE DE L'ETOILE FORESTIÈRE STOUMONTOISE LE VENDREDI 13 JUILLET 2018

Discours prononcé par Didier Gilkinet, Bourgmestre

Mesdames, Messieurs,

Chers vous tous,

Bonsoir,

Au nom de l'Administration communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation.

Le moment est d'importance et je souhaiterais faire un bref rétroacte !

Nous sommes le 23 janvier 2011. Il est 16H49. Je reçois le message suivant sur « Messenger » :

« Bonjour, en tant que membre du Comité de l'EFS, j'aurai voulu savoir s'il n'y aurait pas moyen de faire quelque chose pour nos installations car maintenant, la situation devient critique ... . Nous avons rejoué notre premier match ce samedi après une longue trêve et l'hiver rude que nous subissons a laissé des traces dans notre vieille buvette en bois. Plancher affaissé, fuite d'eau, canalisation gelée et j'en passe ... . Pratiquer notre sport favori dans de telles conditions devient presque héroïque ... . C'est pour cela que je voulais savoir si reconstruite quelque chose en dur et faire un bardage bois seraient chose possible ?

Organiser notre marche et le tournoi de sixte au printemps avec de telles installations nous paraît difficile. Et ces manifestations sont importantes pour la survie de notre club au niveau financier. Merci pour votre réponse, que j'espère positive » Signé, Eric Monfort.

Ce même 23 janvier 2011 à 21H23, je réponds à Eric : « Bonsoir Eric, j'ai bien lu ton message que je soumettrai au prochain Collège. Une rencontre sera nécessaire. Merci de me contacter. Didier ».

Discours prononcé par Yvonne Vannerum, Echevine des Sports



Nous sommes tous réunis ce soir pour une bonne cause, l'inauguration de la nouvelle buvette.

Je dirai même la magnifique buvette car il suffit de comparer avec l'ancienne et de suite on est émerveillé.



La Fontaine conclut la fable « Le lion et la rat » comme suit : « **Patience et longueur de temps font mieux que force ni que rage** ».

Que de chemin parcouru depuis ce 23 janvier 2011, que de rebondissements dans ce dossier alternant espoir et désillusions !

Merci à vous, membres du Club, membres du Comité pour la dignité affichée et l'esprit positif témoigné tout au long de ce trajet, qui n'a pas été un long fleuve tranquille !

Merci à vous tous pour votre coparticipation dans la concrétisation de ce beau projet.

Ensuite, je puis m'empêcher d'exprimer notre fierté et exprimer tous nos remerciements à l'ensemble des membres du personnel qui ont participé de près ou de loin à cette belle réalisation !

Quel beau défi vous avez relevé ! Vous pouvez être fiers de vous !

Ce bâtiment représenté désormais une très belle vitrine des compétences multiples présentes au sein des services communaux.

Je ne serai pas plus long et je cède volontiers la parole à Philippe, notre Echevin des travaux tout en le remerciant chaleureusement pour toute son implication dans ce dossier.

Merci pour votre attention.

Même si on oublie vite le bâtiment précédent, je crois que l'on n'oubliera jamais les moments magiques passés ici. Toutes les équipes de la Province qui sont venues jouer ici, ont pris bien du plaisir et ce, pour plusieurs raisons.

La vue qui est un atout que nulle part ailleurs vous n'auriez pu voir, mais aussi la buvette que nulle part ailleurs vous n'auriez pas pu non plus retrouver. Mais, la buvette avait un charme fou. Les toilettes toujours à l'extérieur, le vieux meuble qui faisait office de soutien au plafond, le mobilier très ancien mais qu'importe, c'était la buvette.

Il y a toujours régné une atmosphère très spéciale. Je crois que c'était l'effet de la camaraderie, de la solidarité entre joueurs et supporters, et la preuve c'est que les après-

match, durai<sup>ent</sup> plus longtemps que le match. Quand je dis longtemps, le mot est faible car les journées se terminaient parfois avec le coucher du soleil.

Mais connaissez-vous les débuts de l'ancienne buvette ? Je vais vous donner un petit mot d'explication. Ici auparavant, il y avait une buvette pour les courses de chevaux. Mais le terrain à côté se prêtait bien pour jouer foot. Alors l'idée a germé dans la tête de quelques copains. Une bonne réunion à l'Administration communale où chacun a décidé de mettre 1000 francs de sa poche et en 1983, la machine s'est mise en route.

Le terrain de foot, Georges Legrand l'a mis à disposition des jeunes. Yvonne Mathias a laissé à disposition le terrain pour construire la buvette. Joseph Thonus et Pol Scmit ont fourni le bois et les matériaux. Yvan Hack a fourni les filets pour les goals et puis le tourbillon est arrivé avec Herman Terlep, Raymond Dumont, Jean-Pierre Dumont, François Brisbois, Julien Prévot, Roger Mathias, Joseph Piron, Jean-Marc Prince, Pierre Hack, Claude Degaye, Jean-Luc Abinet, André Neuville, Michel Neuville, Jean-Luc Neuville, Georges

Jacob, Bernard Delhrez, Georges Ketelslegers, Albert Geron, Jean Cremer et j'espère n'oublier personne, tous les amis du village se sont serré les coudes et en 1984 le premier match pouvait avoir lieu. La buvette était fonctionnelle.

Dans cette nouvelle buvette, le comptoir avait été récupéré de l'ancienne buvette. Les vestiaires étaient alimentés en eau par les tracteurs qui faisaient la navette, Nicole Hack se chargeait des vareuses et tout roulait. L'équipe avait réussi le challenge. Le plus important, L'Etoile Forestière Stoumontoise renaissait.

Je peux vous dire que déjà nous avons des élites à Stoumont et pour preuve, Luigi qui avait un café à Stoumont, filma<sup>it</sup> les matchs et les retransmettait dans son établissement. Maintenant les temps ont changé, l'Administration communale a acquis le terrain sur lequel nous avons notre buvette et l'Echevin des travaux a mis tout en œuvre pour obtenir le résultat que vous pouvez admirer ce jour. Avant de passer la parole à Philippe Goffin, juste un petit clin d'œil, messieurs les joueurs, voici quelque chose qui vous aidera à rentrer à l'heure et évitera les discussions à la maison (horloge).

### **Discours prononcé par Philippe Goffin, Echevin des Travaux**

Mesdames, Messieurs, chers amis,

« Un fermier n'y mettrait pas ses veaux ! » C'est la réflexion qui m'avait échappée lors de ma visite de la buvette et des sanitaires de l'Etoile Forestière Stoumontoise. Clairement, ces installations n'étaient pas dignes du 21<sup>ème</sup> siècle et le club de foot stoumontois en méritait de meilleures.

Le Collège décida donc d'en construire de nouvelles. Bien sûr, il se passe toujours un certain temps, voire un temps certain, entre la décision communale et la concrétisation du projet : ce fut encore le cas cette fois-ci.

Tout d'abord, il fallut acquérir le terrain, ce qui fut fait en 2008 pour un montant de 3.750 €. Une étape importante : la commune ne construit pas sur le bien d'autrui.

Ensuite, il y eut le temps de la réflexion sur la construction. Plusieurs pistes furent explorées : un dossier Infrasports (trop cher et non adapté), des containers aménagés (pas esthétiques et pas très fonctionnels), une construction par entreprise (vraiment coûteux)...Finalement, le Collège décida de relever un fameux défi : la nouvelle buvette serait construite par les services communaux.

Il y a juste un an que les travaux ont commencé : démontage des anciennes installations, terrassement, fondations, gros-

œuvre y compris la toiture, carrelage....Tout cela a été réalisé par la commune, par le service des travaux de la commune....Chapeau ! Chapeau et merci à vous tous, messieurs « des travaux ». Quel défi ! Et quel résultat !

278 m<sup>2</sup> de locaux fonctionnels : douches, vestiaires et une belle buvette avec de belles grandes fenêtres qui permettront aux supporters de suivre le match en restant à l'abri des intempéries ou tout simplement à la mi-temps d'admirer le paysage. Tout cela pour un coût de +/- 160.000€.

La plupart des équipes ont travaillé sur ce chantier, mais permettez-moi d'épingler le travail d'Alain Lambert qui a géré tout l'aspect administratif et de Grégory Boutet qui, sur le terrain a géré la concrétisation du projet.

Certains travaux plus spécifiques ont été attribués à des entreprises locales que je remercie bien évidemment aussi pour la qualité de leur ouvrage. Ainsi, Thomas Hendrickx pour le soudage des zingueries, Clément Lejeune pour les portes et fenêtres, Jean-Pierre Crémer pour l'électricité et Lemaire-Willocq pour le chauffage et les sanitaires.

Je n'oublie pas non plus les membres du comité qui eux aussi ont mis la main à la pâte pour certains postes et qui, surtout depuis plus de 30 ans, maintiennent une activité footballistique dans le village de Stoumont. Cela aussi, c'est un défi que vous relevez au quotidien. Bravo à vous !



## MÉMORIAL VAN DAMME

Fin août 2018, les adolescents de la commune ont été invités à participer au mémorial Van Damme à Bruxelles. Un événement connu du monde entier. C'est le rendez-vous des sportifs venus de tous les continents mais surtout avec la participation de nos athlètes belges.

La soirée a débuté par un tour royal des médaillés belges. Nos sportifs étaient mis à l'honneur. Le public a applaudi à tout rompre Nina Derwal, Nafissatou Thiam, Kévin et Jonathan Borlée, Jonathan Sacoor etc. Toute la soirée a vraiment été une communion entre le public et les athlètes. A chaque instant crucial, le public a retenu son souffle, écarquillé les yeux puis applaudi, s'est levé et fait honneur à ces personnes

hors normes car en effet, rares sont les personnes capables d'un tel niveau. Si nous sommes fiers de nos athlètes, il ne faut pas en oublier ceux qui ont fait un déplacement chez nous et qui eux aussi nous ont fait vibrer, la concurrence fût rude. Je pense particulièrement à l'Américain Christian Coleman, la Colombienne Iburgüen, le Russe Shubenkov et bien d'autres. La soirée s'est terminée en apothéose par un magnifique feu d'artifice.

Le retour comme toujours s'est déroulé dans l'amitié et la bonne humeur avec les voisins de Trois-ponts. Cette année encore, nous avons choisi de ne prendre qu'un car pour les deux communes par souci d'économie et d'énergie.

**Yvonne Vannerum**

# Vie associative

## REPAIR'CAFÉ À STOUMONT

Le SEL'ARDENNE, en collaboration avec la commune, a organisé plusieurs REPAIR'CAFÉ sur notre territoire.

Après Stoumont-Village, à l'Ecole des Filles, le 24 juin et après Moulin-du-Ruy, à La Vallonia, le 2 septembre, ce fut au tour de Lorcé d'accueillir le Repair'café le dimanche 25 novembre dans la salle de l'Union Crelle mise à disposition pour la circonstance.

Qu'est-ce un Repair'café ? Le folder diffusé pour annoncer ces activités le définit très bien : « Un Repair'café est un atelier convivial où tout un chacun peut venir réparer ses objets cassés ou abîmés (petits électroménagers, ordinateurs, vêtements, petits meubles, bibelots...) au lieu de les jeter ! Ces ateliers permettent de réduire nos déchets, ne pas céder à l'obsolescence programmée de nos objets, redécouvrir des métiers dans la réparation et resserrer les liens sociaux, tout cela dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Boissons sandwiches et pâtisseries artisanales disponibles sur place. »



*Atelier couture*



*Atelier informatique*



*Atelier petit électroménager*



*Atelier « divers », ici réparation d'une petite horloge.*

Entre 13hr30 (ouverture) et 17hr30 (fermeture officielle), plus de 30 personnes sont venues avec leur objet à réparer ou avec leurs questions concernant l'un ou l'autre problème technique.

Toutes sont reparties enchantées par la convivialité et l'accueil, même si l'objet présenté était irrécupérable.

Merci aux réparateurs bénévoles, sans eux, pas de Repair'café !

Pour en savoir plus : <http://selardenne.be/>

**Pour le Sel'Ardenne**  
Michèle Tilman

## UNE NOUVELLE ASSOCIATION À STOUMONT : L'ASBL PAZAPAS QUI DÉVELOPPE DES PROJETS SOLIDAIRES EN HAÏTI

Pazapas, tout juste née le 18 décembre dernier, est l'idée d'une famille Stoumontoise et d'une de leur amie. Après cinq voyages humanitaires en Haïti en deux ans, Nathalie, Coline, Lorraine, Gervaise et Alicia ont souhaité écrire leur propre histoire dans le monde du bénévolat. « *Tout a commencé en 2016, lorsqu'une association s'est présentée dans la classe de Gervaise pour proposer un projet humanitaire en Haïti* ». Coline, ses deux sœurs Lorraine et Gervaise et une amie, Alicia, s'envolent alors pour un premier voyage humanitaire. Un an plus tard, elles repartent avec la même association. S'ajoute alors Nathalie dans leur périple, la maman des trois sœurs. Emportée par l'enthousiasme de ses filles, elle souhaite elle aussi apporter sa contribution pour Haïti.

A leur retour, une idée émerge ; « *nous voulions créer notre ASBL pour développer nos propres projets, pour aller plus loin et pour collaborer de manière professionnelle avec d'autres associations belges et étrangères qui œuvrent en Haïti* ». Chose faite depuis le 18 décembre 2018.

Pazapas a pour objectif de développer des projets solidaires avec la population haïtienne, dans une optique d'échange et de collaboration, dans les domaines suivants : l'enfance, l'éducation, l'environnement, l'entrepreneuriat des jeunes, la santé, l'hygiène et l'agriculture.

L'ASBL est à peine créée que son équipe a déjà un projet ; l'organisation d'activités de vacances pour les enfants d'une petite ville de campagne haïtienne. C'est en partenariat avec l'ASBL Theux/Saint-Michel que Pazapas et des jeunes bénévoles se rendront cet été 2019 à Saint-Michel de l'Attalaye afin de proposer des activités d'animations à 300 enfants d'une école partenaire.

C'est suite à un appel sur les réseaux sociaux que quatre étudiantes liégeoises âgées entre 18 et 23 ans rejoignent l'équipe de l'association pour cette aventure humanitaire. « *On voulait trouver des volontaires jeunes pour créer une équipe dynamique* ». Au programme de ce séjour de 4 semaines : bricolages pour les petits, activités sportives, cours de langue, sorties, danse, chant, et encore bien d'autres. « *Les enfants en Haïti ont le même système scolaire qu'en Belgique. Cela signifie qu'ils sont en vacances lors des mois de juillet et août. Notre souhait est de leur offrir un lieu où ils peuvent venir se divertir, se détendre et s'épanouir dans des activités adaptées à leurs besoins et leurs envies* ».

L'association n'en est qu'à ses débuts, et d'autres projets divers et variés vont suivre. Le souhait de Pazapas est de partir des demandes et besoins de la population haïtienne.



Le voyage de juillet 2019 servira donc de terrain de repérage pour les futurs projets de l'association.

Afin de financer ses divers projets, Pazapas organise une série d'évènements qui permettront de collecter des fonds. Le 17 février prochain aura lieu un trail suivi d'une marche, dans les bois de Stoumont. Pour le trail, nous proposons deux parcours de 10 et 14 kms, avec départs entre 9h et 11h. Pour la marche, nous proposons trois parcours de 5, 10 et 14 kms, avec départs entre 13h et 15h. La participation demandée est de 4 euros par personne et comprend une boisson et une soupe/crêpe offertes à l'arrivée. Pas d'inscription nécessaire. Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à nous envoyer un email à l'adresse suivante : [pazapasasbl@gmail.com](mailto:pazapasasbl@gmail.com)

Notez aussi, le 9 mars prochain, une bourse aux vêtements et aux jouets à la salle de Chevron. Inscriptions souhaitées par email ([pazapasasbl@gmail.com](mailto:pazapasasbl@gmail.com)) ou par téléphone au 0495/422.625.

Nous recherchons également des bénévoles pour nous soutenir dans nos actions en Belgique comme en Haïti. N'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous invitons à aller aimer notre page Facebook afin de suivre de près les actualités de Pazapas et ses projets.

Pour un monde plus solidaire,  
L'équipe de l'ASBL Pazapas



### CE SAMEDI 04 AOÛT, LUCIENNE ET JEAN RAHIER-EFFERZ ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR !

#### Discours prononcé par Didier Gilkinet, Bourgmestre

Monsieur et Madame Rahier,

Lucienne, Jean,

*Au nom des membres du Collège et du Conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir en salle des mariages de notre maison commune afin de partager ensemble et avec vos proches, cette importante étape de votre cheminement à deux, que représentent aujourd'hui vos Noces d'Or !*

*C'est en effet, il y a 50 ans que par un oui mutuel, vous avez matérialisé votre engagement !*

Lucienne, Jean,

*L'or est un métal précieux, inaltérable, à l'image de cet amour que vous vous portez l'un à l'autre depuis toutes ces années !*

*Je vous propose d'en partager aujourd'hui ensemble, entourés de ceux que vous aimez, les grandes étapes.*

Lucienne,

*Vous êtes née à Chênée (bas) le 26 mars 1948 dans la maison familiale.*

*Vous êtes la cadette d'une fratrie de deux enfants, votre frère étant de 4 années votre aîné.*

*Pierre, votre papa, est électricien et travaille à l'ALE.*

*Joséphine, votre maman, assure les charges du ménage et l'éducation des enfants.*

*Votre parcours scolaire en primaire est partagé entre Chênée et Vaux sous Chèvremont, suite à un déménagement. Une fois ce cycle terminé, vous poursuivez vos études à l'Ecole Technique d'Angleur («en haute couture»), comme dirait Jean).*

*Vous entamez ensuite votre carrière professionnelle dans un commerce d'alimentation en gros.*

Jean,

*Vous êtes nés à Chênée (Haut) le 18 septembre 1947. Deux enfants composent la famille, votre sœur étant votre cadette.*

*Si Nicolas, votre papa et Mathilde, votre maman sont tous deux ouvriers d'usine, c'est chez vos grands-parents que vous grandirez.*

*A la sortie de l'école primaire, c'est à l'âge de 14 ans que vous entrez dans la vie active, dans une chaudronnerie. Trois années plus tard, vous migrez vers les Fonderies Magotteaux, bien connues à Vaux sous Chèvremont et reconnues dans le monde entier pour la qualité de ses boulets. Votre salaire horaire passe de 27 à 60 francs !*



*Vous travaillez en équipe.*

*Le métier de fondeur est physique et vous manutentionnez manuellement jusqu'à 6 tonnes par jour !*

Lucienne, Jean,

*Votre rencontre remonte à il y a très longtemps ... lorsque vous jouiez ensemble, à l'âge de 6/7 ans dans les quartiers de Chênée ... ! Après vous être perdus de vue durant une dizaine d'années, vos regards se croisent à nouveau lors d'un thé dansant au ciné-palace. Vous vous promettez de vous revoir et vous fixez la date du 1er mai mais vous oubliez de préciser le lieu. A l'époque, il n'y avait pas de Gsm ... !*

*Le deuxième rendez-vous manque de tourner court ... En effet, Jean, vous cassez la fourche de votre vélomoteur lors d'une ballade à Vieuxville, le jour du rendez-vous. Il pleuvait averse et c'est « trempé » que vous retrouvez Lucienne.*

*Vos parents respectifs se connaissent et vous vous apprivoisez progressivement. Alors que la maman de Lucienne qui ne voulait ni un roux ni un Jules, Lucienne craque littéralement pour un « blond doré » se prénommant Jean.*

*Vous courtisez durant 4 ans et même si Jean est considéré comme le 3<sup>e</sup> enfant de la famille, il n'est pas question qu'il dorme chez ses beaux-parents !*

*Une fois le service militaire accompli au 4<sup>e</sup> bataillon de Génie à Amay, la décision de vous unir par le mariage est prise.*

*Et c'est en la maison communale de Vaux sous Chèvremont que, par devant Joseph Giet, Echevin premier en rang, vous scellez votre union, en présence de vos oncles respectifs Jules Rahier et Jacques Lemaire. Nous sommes le samedi 03 août 1968. Il est 11 heures du matin. Le mariage religieux est ensuite célébré dans la toute nouvelle église de Vaux sous Chèvremont.*

*Si la météo n'est pas au beau fixe, la chaleur est dans vos cœurs.*

*Les photos souvenirs seront postposées, suite au décès inopiné du photographe la veille de votre mariage.*

*Comme dit Jean, « remettre son costume et ses gants un mois plus tard, ce n'est plus pareil ».*

*La destination de votre voyage de noces sera Spa ... pour 3 jours et c'est le frère de Lucienne qui vous y conduit en Renault 16.*

*Trois jours de pluie ... Il est vrai que Spa est une Ville d'Eau !*

*Au retour, vous vous installez chez les parents de Lucienne. Sur le conseil de votre beau-père, vous achetez le terrain situé à côté de la maison des parents de Lucienne. Vous entamez la construction de votre maison avec l'aide de votre grand-père et de votre beau-père.*

*Trois ans plus tard, vous déménagez dans votre propre maison d'habitation.*

*Trois beaux enfants naissent de votre union : Eveline, le 8 novembre 1970, William, le 6 décembre 1974 et Jacques, le 3 juin 1981.*

*Lucienne, vous arrêtez de travailler à l'extérieur à la naissance de William.*

*Vous habitez une vingtaine d'années à Vaux sous Chèvremont. Au décès de ses parents, Lucienne ne souhaite plus rester dans cet endroit rempli de souvenirs.*

*Entretemps, Jean a hérité de la maison d'amis de ses beaux-parents. C'est prémonitoire pour lui qui porte le nom d'une des entités de notre belle commune. En effet, cette maison est située dans le hameau de Neuville.*

*Et c'est naturellement et sans regret qu'ils décident de vendre leur maison et de s'installer dans cet écrin de verdure, à proximité du village de Chevron.*

*Nous sommes en 1989.*

*10 années plus tard, Jean est prépensionné, après quelques années de prestations au poste de garde, moins*

*impactant physiquement.*

*Aujourd'hui, la famille s'est agrandie de deux petits-enfants, Anaïs et Valéry*

*Si vous êtes un passionné de pêche, Jean, vous avez également été de nombreuses années, garde particulier pour des propriétaires forestiers.*

*Vous êtes toujours très active, Lucienne et vous aimez cela. Vous appréciez particulièrement tricoter, crocheter et cuisiner.*

*Lorsque les enfants étaient plus jeunes, les vacances c'étaient le camping, la caravane ou le mobilhome, généralement en France.*

*Aujourd'hui, vous vous gréez des voyages aux destinations plus lointaines telles la Thaïlande, le Vietnam ou encore la Russie.*

*Pour vos 50 ans de mariage, c'est décidé, le genou de Jean réparé, vous séjournerez 4 mois au Portugal de décembre 2018 à mars 2019. Portugal que vous rejoindrez en voiture. Vous souhaitez profiter de l'instant présent et nous ne pouvons que vous y encourager !*

*Lucienne, Jean,*

*Voici en quelques mots résumées les grandes étapes de votre cheminement à deux.*

*Le temps a vite passé et vous n'avez aucun regret. « Nous n'avons pas toujours eu facile, mais nous avons eu une belle vie », dites-vous.*

*Faire confiance, dialoguer et communiquer sont pour vous les clés de la longévité.*

*La simplicité dans la complicité sont, chez vous, les maîtres mots d'une relation et d'un bonheur durables.*

*Félicitations pour ce beau parcours commun, félicitations pour ces 50 années de mariage et rendez-vous dans 10 ans !*



## LE 04 AOÛT 2018, LOUISE ET GUSTAAF SWINNEN-CARIAUX ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR EN LA SALLE DES MARIAGES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

**Discours prononcé par Didier Gilkinet, Bourgmestre**

Louise,  
Gustaaf dit Roger,

Au nom de l'Administration communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir en cette salle des mariages de notre maison commune (la maison de tous), afin de célébrer ensemble, en présence de vos proches, un moment particulier de votre cheminement à deux, à savoir : le 50<sup>e</sup> anniversaire de votre engagement mutuel !

Louise,  
Roger,

Il y a 50 ans, vous vous êtes engagés officiellement à cheminer ensemble, l'un avec l'autre, l'un pour l'autre, à surmonter les obstacles et à partager vos peines et vos joies. Je vous propose de retracer ensemble les grands moments de ce voyage.

Louise,

Tu es née, à Herstal, le mercredi 12 janvier 1949. Tu es la cadette d'une fratrie de trois enfants (« le petit canard noir pour les deux grands », c'est comme cela que tu te décris ...).

Alexis, ton papa, occupe différents postes de travail et tâche de toujours mieux gagner sa vie. Il finira par « s'user au travail » en tant commerçant indépendant.

Edmée, ta maman, exerce l'activité de coiffeuse jusqu'en 1964. Lorsqu'Alexis tombe malade en 1966, elle rentre à la FN de Herstal où elle gagne mieux sa vie.

Lorsque tu obtiens son diplôme de secondaire inférieure, Louise, tu arrêtes tes études et tu vas travailler en tant que femme d'ouvrage afin d'aider la famille financièrement. Cette période est difficile et comme tu l'indiques « vous n'avez pas mangé de la viande ni des légumes tous les jours »).

Roger,

Tu es né à Zichem (Province du Brabant) le vendredi 1<sup>er</sup> mars 1940. Tu es, toi aussi, le cadet d'une fratrie de trois enfants.

Josephus, ton papa, est terrassier tandis que Maria, ta maman est ouvrière chez Marie Thumas.

En recherche d'un emploi stable, ils quittent leur région d'origine et s'installent à Herstal en 1947. Ils travaillent à la fabrication de briques, qui serviront notamment à la construction du charbonnage de la « Grande Bacnure » à La Préalée.

Âgé de 7 ans, Roger, tes parents t'inscrivent à l'école primaire qui jouxte la maison d'habitation familiale et tu te retrouves immergé dans un milieu exclusivement francophone. Toute la famille doit apprendre le Français. Avec le déracinement, cette période est compliquée.

Cela ne t'empêche pas de réussir brillamment tes études primaires puis tes études à l'école d'électromécanique à Herstal, d'où tu sors diplômé avec une note presque parfaite (99,7%).

Ton papa tombe gravement malade et s'envole ton rêve de devenir ingénieur.

Nous sommes en juin 1958. Tu as 18 ans et tu dois impérativement trouver du travail. Dès le mois de septembre, tu es engagé en tant qu'électricien au Charbonnage de la « Grande Bacnure ».

En 1960, tu remplis tes obligations de milice et tu dois interrompre durant un an, les cours du soir que tu as repris pour te perfectionner. C'est en assurant des gardes en tant que milicien que tu vivras, la grève générale de l'hiver 60-61.

Ton service accompli, tu termines tes cours du soir et obtient un diplôme complémentaire en électromécanique.

En 1961, tu deviens brigadier électricien de fond.

Louise,  
Roger,

Vous avez gardé en mémoire le moment précis de votre rencontre. Nous sommes à Noël, en 1964 et pour la première fois Alexis et Edmée sortent leur fille. Et c'est ce jour-là, précisément, que Louise rencontre « son petit coco ... » ! Puis tout va très vite ...

En janvier, Louise, tu fêtes ses 16 ans et vous recevez Roger à la maison. Dès le mois de mars, Roger intègre définitivement la famille mais tu devras patienter 3 ans avant de pouvoir l'épouser, le tout avec belle-maman pour témoin

Et le jeudi 1<sup>er</sup> août 1968 à 11H30, c'est par devant Jean Andrien, Bourgmestre, en la maison communale de Herstal que vous scellez votre union. Une union aux allures tricolores, entre un jeune flamand et une jeune wallonne (d'1,73 m pour 48 kg) et ce, en présence de Hubert Gérard, cousin de Louise et de Joseph Cosyns, beau-frère de Roger.

Pour votre voyage de Noces, vous partez quelques jours en Ardenne ... et ce, ...en Vespa. C'est votre beau-frère qui achemine vos valises.

De retour, vous vous installez au premier étage de la maison des parents de Louise.

Lorsque que vous vous couchez pour la première fois, votre lit se disloque ... et vous vous retrouvez 30 cm plus bas ... Une blague pour votre nuit de Noces ... !

L'année 1970 correspond à l'année de la construction de votre maison d'habitation (les prêts financiers aux mineurs étant particulièrement intéressants) mais aussi malheureusement à l'annonce de la fermeture imminente du charbonnage.

Roger est à la recherche d'un nouvel emploi et il est engagé en 1971 dans un département des ACEC (devenues Elphiac), à Herstal.

Simultanément, Louise est engagée au GB de Fléron.

En 1972, vous vous installez dans votre maison et vous quittez Herstal pour Soumagne.

En 1996, vous êtes tous deux pré-retraités, suite aux restructurations au sein de vos employeurs respectifs.

Et c'est en 1998 que vous vous installez dans votre maison aux Forges, « Li P'tite Pahul », véritable havre de paix et coin de paradis, concrétisant ainsi le rêve de Roger de vivre définitivement en terre ardennaise.

« Un lieu de quiétude, sauf par beau temps ... avec ses innombrables motos », soulignes-tu Louise.

Si Roger a sillonné toute notre région à vélo et qu'il est passionné par la pêche, Louise reste également active. Tu apprécies la couture et la broderie et tu es impliquée depuis de nombreuses années, dans le comité des 3X20 de Chevron.

Louise,  
Roger,

Si vous regrettez le fait ne pas avoir fondé une famille, vous avez cheminé tous les deux, main dans la main, durant ces 50 années de vie commune.

Vous êtes toujours ensemble aujourd'hui et complices comme au premier jour et ce, malgré les aléas de la vie !

Un parcours aux nombreux moments de partage et anecdotes, tels le jour où Louise, tu es occupée à te laver les longs cheveux blonds et que tu demandes à Roger de te passer le champoing ... Toujours serviable mais un peu distrait, ce sera de la cire liquide ...

Rappelez-vous également le jour où Roger te bascule dans un bac à eau en Ardenne et se fait un tour de rein ... avec pour résultat, toi, trempée, lui bloqué ... !

Nous vous souhaitons de vivre encore de très nombreux moments de complicité avec toute votre légendaire jovialité et vous donnons rendez-vous dans 10 ans !

Félicitations pour votre anniversaire de mariage, félicitations pour vos Noces d'Or !

## D'AUTRES JUBILAIRES AU COURS DU 4ÈME TRIMESTRE 2018 !

Le 05 octobre, Marie-Thérèse et Charles Corbay-Collard, entourés de leur famille, accueillent des représentants du Conseil communal en leur maison à Targnon, dans le cadre de leurs **Noces de Diamant (60 ans de mariage)**.

Le 24 octobre, Palmir et Yvan Cordonnier-Depresseux entourés de leur famille accueillent des représentants du Collège communal en leur maison de Cour, dans le cadre de leurs **Noces de Brillant (65 ans de mariage)**.

Le 09 novembre, Clothilde et John Dumez-Paquay entourés de leur famille accueillent des représentants du Collège en leur maison familiale de Ruy, dans le cadre de leurs **Noces d'Or (50 ans de mariage)**.

Conformément aux souhaits des différents jubilaires, ces anniversaires de mariage ont été fêtés dans la simplicité, sans discours à la clé.

Après quelques mots de circonstances prononcés par le Bourgmestre, et remise de l'acte original de mariage, Yvonne, Echevine en charge des Aînés, a donné lecture du message de félicitations en provenance du Palais Royal et remis fleurs et cadeaux de circonstances.

La simplicité souhaitée par l'ensemble des époux a largement été supplantée par la convivialité de leur accueil et celui de leur famille respective.

Marie-Thérèse, Charles, Palmir, Yvan, Clothilde, John, merci pour la chaleur de votre accueil et pour ces agréables moments de partage !

Au nom du Collège et du Conseil communal, permettez-moi de vous réitérer toutes nos félicitations et de vous souhaiter santé et sérénité !

**Didier Gilkinet**  
Bourgmestre

# Journal de la Bibliothèque

## BIBLIOBUS



Le passage du bibliobus sur notre commune en 2019 se fera:

• Et le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois dans les villages de :

- La Gleize (école communale) de 13h30 à 14h20 (horaire de vacances : pas de passage)

- Moulin du Ruy (école communale) de 14h35 à 15h (horaire de vacances : de 11h00 à 11h30)

- Ruy (Ruy 45) de 15h05 à 15h15 (horaire de vacances : de 11h35 à 11h50)

• Le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois dans les villages de :

- Rahier (école communale) de 11h40 à 12h10

- Chevron (école Sainte Thérèse) de 13h40 à 14h50

Attention, il n'y aura pas de passage pendant les congés scolaires.

**CONTACT** : Bibliothèque itinérante, Route de Wallonie, 28 - 4460 Grâce-Hollogne, Tél. : 04/279 53 79, E-mail : culture.bibliobus4@provincedeliege.be

**Tanguy Wera**  
Echevin en charge de la Bibliothèque

